

**ENQUÊTE MONDIALE  
SUR L'ÉTAT  
DE PRÉPARATION  
DU SECTEUR ÉDUCATIF  
FACE AU VIH ET AU SIDA  
2004**

**IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES  
POUR L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT**

Une intégration des perspectives des ministères de l'éducation  
et des organisations de la société civile



**ENQUÊTE  
MONDIALE  
SUR L'ÉTAT DE  
PRÉPARATION  
DU SECTEUR  
ÉDUCATIF  
FACE AU  
VIH ET AU SIDA  
2004**

**IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES  
POUR L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT**

*Une intégration des perspectives des ministères de l'éducation  
et des organisations de la société civile*

*Équipe de travail inter-institutions (ETII)  
de l'ONUSIDA sur l'éducation*



## REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été rédigé par Peter Badcock-Walters, de l'Unité mobile d'intervention (MTT) de la Division de l'économie de la santé et de la recherche sur le VIH et le SIDA (HEARD) de l'Université du KwaZulu Natal, et Tania Boler, de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), pour le compte de l'Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA pour l'éducation. Les coordonnateurs de l'ETII, Alexandra Draxler et Christopher Castle, ont piloté le projet de sa conception à sa réalisation, et Nuria Chat en a assuré le soutien logistique. L'ETII, réunie par l'UNESCO, a pour membres les institutions assurant le cofinancement de l'ONUSIDA, des bailleurs de fonds bilatéraux et privés et la société civile. L'ETII s'attache principalement à mobiliser les engagements en faveur de l'éducation préventive, dans un rôle de catalyseur des échanges d'informations sur ce que l'on sait, ce qui est disponible et ce qu'il reste à connaître pour rendre l'éducation aussi efficace que possible pour atténuer les effets de la crise du VIH et du SIDA. Elle s'attache à examiner et à renforcer les outils existants de suivi et d'évaluation de la réponse des systèmes éducatifs à la crise, à identifier les faiblesses de ces réponses et à les surmonter, à analyser les connaissances disponibles en vue de renforcer les échanges d'informations et de documents, et à stimuler la recherche et la conception de politiques fondées sur les faits.

L'Unité mobile d'intervention de la HEARD souhaite également remercier les membres de l'équipe de recherche de l'Enquête mondiale sur l'état de préparation du secteur éducatif (GRS), composée de Peter Badcock-Walters, Daniel Wilson, Wendy Heard, Christopher Desmond et Marelize Görgens; les conseils du Professeur Michael Kelly et de Rose Smart ont été précieux et Cathy Connolly a apporté des analyses statistiques complémentaires. Il convient également de remercier John Mendelsohn et Michael Morrissey pour avoir mené les enquêtes pilotes de la GRS en Namibie et en Jamaïque respectivement.

La CME tient à remercier Kate Carroll, Anne Jellema, David Archer, Maysa Jalbout, Wouter Van Der Schaaf et Diego Postigo pour leur soutien tout au long du projet. Le travail au niveau national était coordonné par Angelina Lunga, Jean Claude Fignole, Anne Marie Hadcroft, Branimir Torrico, Tito Lopez, M. Brian Gilligan, Emmanuelle Abruix, Ramesh Joshi, M<sup>me</sup> Suman, Justice Egoware, Joe Makano, Sileye Gorbali Sy, Matarr Baldeh, Adelaide Sosseh Gaye, Assibi Napoe, Eulalie Nibizi, Mamadou Diallo, Lydia Aku Adajawah, Juliana Adu-Gyamfi, Kamilia Ibrahim Kuku, Nydeng Gordon, Mubark Ali Yagoub, Peter Modison Yugu, Elizabeth Baroudi, Bruna Siricio, Mahjoub M. Mahjoub, Fred Mwesigye, Salome Anyoti, Blastus Mwizarubi, Njeri M. Kinyoho, Wambua Nzioka, Vincent Mwakima, Olad Farah, Otieno Aluoka, Emily Kioko-Echessa et Light Wilson Aganwo.

Justine Sass a assuré la correction du texte. La maquette et la mise en page ont été réalisées par Mirian Quérol. Les peintures ont été utilisées avec l'aimable autorisation de Catherine Marinnet.

Le présent rapport a été publié avec le concours financier de Irish Aid.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Acronymes</b>	<b>4</b>
<b>Résumé du rapport</b>	<b>5</b>
<b>Antécédents</b>	<b>8</b>
<b>Introduction</b>	<b>10</b>
Enquête mondiale sur l'état de préparation du secteur de l'éducation face au VIH et au SIDA (GRS)	11
Etude de la société civile sur les réponses éducatives au VIH et au SIDA (CSS)	13
<b>Principaux résultats et implications en termes de politiques</b>	<b>15</b>
<b>Première section</b>	<b>16</b>
Structures du ministère de l'éducation compétentes en matière de VIH et de SIDA	
<b>Deuxième section</b>	<b>23</b>
Un environnement favorable à une riposte efficace au VIH et au SIDA	
<b>Troisième section</b>	<b>29</b>
Intégration du VIH et du SIDA	
<b>Quatrième section</b>	<b>34</b>
Questions liées au lieu de travail et ressources humaines	
<b>Cinquième section</b>	<b>40</b>
Programmes consacrés au VIH et au SIDA sur le lieu de travail	
<b>Sixième section</b>	<b>45</b>
Le VIH, le SIDA et le curriculum	
<b>Septième section</b>	<b>51</b>
Réponses destinées aux personnes infectées et affectées par le VIH et le SIDA	
<b>Huitième section</b>	<b>58</b>
Développement de partenariats en réponse au VIH et au SIDA	
<b>Neuvième section</b>	<b>61</b>
Les recherches orientant la riposte au VIH et au SIDA dans le secteur éducatif	
<b>Conclusions et recommandations</b>	<b>63</b>
<b>Références</b>	<b>70</b>
<b>Appendice</b>	<b>71</b>

## ACRONYMES

- ACDI** Agence canadienne de développement international
- CME** Campagne mondiale pour l'éducation
- CSS** Enquête sur la société civile relative aux réponses éducatives au VIH et au SIDA
- DSRP** Document stratégique de réduction de la pauvreté
- EPT** Éducation pour tous
- EMIS** Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation
- ETII** Équipe de travail inter-institutions (Inter-Agency Task Team, IATT)
- GRR** Rapport mondial sur l'état de préparation du secteur éducatif face au VIH et au SIDA
- GRS** Enquête mondiale sur l'état de préparation du secteur éducatif face au VIH et au SIDA
- HEARD** Division de l'économie de la santé et de la recherche sur le VIH et le SIDA (Université de KwaZulu Natal)
- MTT** Unité mobile d'intervention
- OIT** Organisation internationale du Travail
- ONG** Organisation non gouvernementale
- ONUSIDA** Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le SIDA
- SIDA** Syndrome de l'immunodéficience acquise
- UNESCO** Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- UNICEF** Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- VIH** Virus de l'immunodéficience humaine

# RÉSUMÉ DU RAPPORT

Le présent rapport présente les résultats de la première étude internationale sur l'état de préparation du secteur éducatif à la gestion et à l'atténuation de l'impact du VIH et du SIDA. Les ministères de l'éducation de 71 pays et des organisations de la société civile de 18 pays ont été interrogés, directement et par voie électronique, dans le cadre de processus de recherches distincts.

Les deux études ont été menées en 2004 pour le compte de l'Équipe de travail inter-institutions de l'ONUSIDA sur l'éducation. L'Enquête mondiale sur l'état de préparation (GRS), portant sur 71 ministères de l'éducation, a été réalisée par l'Unité mobile d'intervention sur l'impact du VIH et du SIDA sur l'éducation, et l'Enquête sur la société civile (CSS), impliquant des associations de la société civile au niveau national dans 18 pays, a été menée par la Campagne mondiale pour l'éducation (CME). Il convient de noter que, dans le cadre du processus de recherche de la GRS, le questionnaire était rempli par un comité interne, réuni à cet effet, de hauts fonctionnaires des ministères de l'éducation, sans l'intervention de chercheurs extérieurs. Ce processus a donc généré ce que l'on peut décrire comme des « informations autodéclarées » plutôt que comme des données au sens conventionnel du terme ; malgré les limites que peut comporter cette méthode, elle donne cependant une bonne idée des perceptions et des présupposés qui ont cours au sein des ministères de l'éducation concernés.

Les enquêtes ont été conçues pour aider les pays participants à mieux comprendre l'impact du VIH et du SIDA sur l'éducation, à identifier les principaux problèmes et omissions que font apparaître les mesures qu'ils ont prises jusqu'à présent et à orienter la planification et la programmation à venir. Elles offrent également une référence permettant de mesurer les réponses ultérieures et donnent matière à un processus sans précédent d'apprentissage et de plaidoyer pour les secteurs éducatifs concernés.

Le rapport a pour objet d'identifier et de synthétiser les principales questions soulevées par les réponses des ministères de l'éducation et de la société civile aux neuf sections des questionnaires parallèles de la GRS ou de la CSS pour ce qui concerne :

- les structures des ministères de l'éducation compétentes en matière de VIH et de SIDA
- un environnement favorable à une riposte efficace au VIH et au SIDA
- l'intégration du VIH et du SIDA
- les questions liées au lieu de travail et aux ressources humaines
- les programmes consacrés au VIH et au SIDA sur le lieu de travail
- le VIH, le SIDA et le curriculum
- les réponses destinées aux personnes infectées ou affectées par le VIH et le SIDA
- la mise en place de partenariats en réponse au VIH et au SIDA
- les recherches orientant les ripostes au VIH et au SIDA au sein du secteur de l'éducation.

Il synthétise les réponses des ministères de l'éducation et de la société civile, interprète leurs divergences et en définit les implications en termes de politiques, en vue d'orienter la riposte des secteurs éducatifs et des partenaires du développement. Plus précisément, le rapport identifie tout à la fois les défis et les opportunités qui se présentent, ainsi que les questions importantes d'un point de vue opérationnel, et



se conclut par des recommandations visant à influencer les mesures qui seront prises dans le secteur éducatif.

Afin d'éviter les redondances et par souci de brièveté, ce rapport de synthèse n'a pas tenté de reproduire le volume considérable des données et informations contenues dans les deux documents qui constituent ses sources: l'Enquête mondiale sur l'état de préparation (GRS) et l'Enquête sur la société civile (CSS). Toutefois ces deux documents et les données qu'ils contiennent sont accessibles en totalité à l'adresse suivante: <http://www.unesco.org/aids/iatt>.

En fin de compte, la présente analyse a observé que les ministères de l'éducation et la société civile progressaient considérablement vers l'institutionnalisation de ripostes efficaces. Il est ainsi apparu que:

- La plupart des ministères de l'éducation indiquent qu'ils disposent de structures de gestion consacrées au VIH et au SIDA assurant une représentation large et diverse.
- Les hauts fonctionnaires ont débattu publiquement du VIH et du SIDA et l'ont inscrit à l'ordre du jour des réunions des instances dirigeantes, en particulier dans les pays à forte prévalence.
- Il a été fait état de progrès dans l'intégration du VIH et du SIDA grâce à l'élaboration de plans stratégiques du secteur éducatif en matière de VIH et de SIDA.
- L'information relative au VIH et au SIDA a souvent été intégrée dans les curricula scolaires aux niveaux primaire et secondaire.
- Des partenariats sont en cours d'établissement entre les ministères de l'éducation, d'autres organes gouvernementaux et ministères, le secteur privé, les ONG, les organisations à caractère confessionnel et les groupes religieux pour faire face au VIH et au SIDA.

Les résultats suggèrent également qu'il existe une marge d'amélioration possible et un important besoin:

■ **De politiques consacrées au VIH et au SIDA dans le secteur de l'éducation**, notamment:

- des politiques consacrées à l'impact du VIH et du SIDA sur l'offre et la demande, la qualité et les résultats dans ce secteur;
- des politiques liées au lieu de travail et aux ressources humaines, visant à minimiser la vulnérabilité et l'exposition du secteur au VIH et au SIDA et à protéger les droits des salariés, ainsi que des politiques de non-discrimination en matière de recrutement, d'avancement, de continuité de l'emploi et de couverture sociale;
- des politiques consacrées à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien, aux questions liées au lieu de travail et à la gestion de la riposte au VIH et au SIDA.

Dans la plupart des pays, l'absence d'une *politique spécifique* au secteur en matière de VIH et de SIDA est un problème particulièrement préoccupant, dans la mesure où les besoins spécifiques du secteur de l'éducation ne peuvent être satisfaits convenablement par un cadre politique national ou par une série de directives.

- **De plans stratégiques à l'échelle du secteur** visant à mettre en œuvre, contrôler et faire respecter les politiques. L'efficacité de ces plans est la plus grande lorsqu'ils sont complets, réalistes et assortis d'un calendrier, qu'ils reposent sur une large consultation avec les partenaires de la société civile et du

secteur privé et qu'ils sont intégrés dans les processus existants, tels que l'Éducation pour tous (EPT) et les Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DRSP). Il importe que ces plans assurent aux structures locales, notamment au niveau des provinces, des districts et des écoles, une capacité à apporter des réponses décentralisées et adaptées à l'échelle locale.

- D'un meilleur accès à des **données de haute qualité** et d'une meilleure utilisation de ces données, afin d'orienter les politiques et les plans du secteur. Dans l'idéal, il convient de mettre en œuvre des formations et un renforcement des capacités à l'intention du personnel des ministères de l'éducation et des partenaires de la société civile dans les pays à prévalence moyenne et forte, afin d'assurer des projections précises et fiables, des analyses pertinentes de la demande et de l'offre, des évaluations d'impact, une gestion de l'information réalisée en temps utile à l'aide des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (EMIS) et l'utilisation de ces données à des fins de planification. De même, la transparence, la collaboration et la large diffusion des **recherches** pertinentes peuvent être encouragées par les partenaires du développement afin que les résultats relatifs au VIH et au SIDA et à l'éducation puissent atteindre le public chargé des politiques et des programmes.
- **De réponses plus holistiques et complètes** en matière de gestion et d'atténuation du VIH et du SIDA. Les fonds disponibles ont plus de chances d'être efficaces s'ils sont employés selon un programme équilibré de mesures, comprenant notamment la prévention, les soins et le soutien, les questions liées au lieu de travail et la gestion de la riposte au VIH et au SIDA. Jusqu'à présent, le VIH et le SIDA ont trop souvent été considérés par le secteur de l'éducation comme une question de santé publique plutôt que comme une question de gestion systémique à laquelle il doit apporter une réponse d'ensemble pour être en mesure de remplir son mandat éducatif.
- **De modalités de financement sûres et durables**, supposant, dans la mesure du possible, des budgets spécifiques et récurrents assurant des ressources adéquates pour atteindre les objectifs de gestion et d'atténuation du VIH et du SIDA, notamment au niveau local. Les partenaires du développement peuvent contribuer encore à accroître la disponibilité et l'efficacité des ressources en réduisant le poids des tâches administratives grâce à des systèmes de rapports et des procédures de déboursement plus simples et communs aux différents acteurs.
- D'une amélioration **de la collaboration et des partenariats** entre les ministères de l'éducation, la société civile, les syndicats d'enseignants et les partenaires du développement. La société civile peut jouer un rôle important en plaçant les ministères de l'éducation devant leurs responsabilités en matière de traitement de l'impact du SIDA sur le secteur de l'éducation et en assurant un rôle de contrôle et de liaison pour renforcer la capacité des ministères de l'éducation. En outre, les syndicats d'enseignants jouent un rôle important en vue de la réussite de la mise en œuvre d'une riposte éducative d'ensemble à l'épidémie. Les partenaires du développement peuvent encourager des **réponses multisectorielles** en faisant appliquer les meilleures pratiques et en assurant un développement des compétences, ainsi qu'en soutenant les mécanismes de coordination de la société civile.
- **D'un renforcement des capacités** (par exemple en matière de planification et de budget, de gestion ou d'utilisation des données à des fins de planification) à tous les niveaux des ministères de l'éducation, ainsi que de rétention et d'accumulation d'expérience, pour faire en sorte que les **structures de gestion du VIH et du SIDA** remplissent les fonctions spécifiques nécessaires en matière de coordination et de gestion. Au sein de ces structures, il convient également de prêter attention aux faisceaux de compétences requises, aux rôles et responsabilités des différents membres et aux bénéfices que l'on peut attendre d'une large représentation, intégrant notamment des partenaires de la société civile.



- D'un support accru permettant aux systèmes éducatifs de proposer des **programmes de prévention** au personnel et aux apprenants, une **formation des enseignants** à l'éducation en matière de VIH et de SIDA et au développement des compétences nécessaires à la vie courante, des **programmes d'orientation** consacrés au traitement, aux soins et au soutien, et la mise en place de **directives** permettant aux enseignants d'aborder le VIH et le SIDA dans le cadre scolaire – y compris par la mise en place de **précautions universelles**. D'autres efforts visant à **intégrer le VIH et le SIDA dans les curricula scolaires** peuvent être utilement encouragés et soutenus par des matériels et par une supervision prenant en compte les aspects culturels et la question du genre.
- Des réponses holistiques aux besoins éducatifs, psychosociaux et matériels des **apprenants infectés et affectés par le VIH et le SIDA**. La scolarisation et la rétention des orphelins et des enfants vulnérables dans les écoles peuvent être considérées comme une occasion importante de leur assurer une protection et un suivi social, en même temps que l'accès à la nutrition, les compétences cognitives nécessaires pour pouvoir prendre des décisions informées et une éducation suffisante pour accéder à l'emploi ou à la création d'entreprise. Des modèles créatifs peuvent être élaborés à titre pilote à l'intention des orphelins et des enfants vulnérables, ainsi que d'autres **jeunes non scolarisés** et les résultats peuvent en être largement diffusés en vue d'une élaboration et d'une adaptation locales.

## ANTÉCÉDENTS

La première enquête internationale sur l'état de préparation du secteur de l'éducation à la gestion et à l'atténuation de l'impact du VIH et du SIDA a été menée en 2004 par l'Équipe spéciale mobile sur l'impact du VIH et du SIDA sur l'éducation (MTT) de la Division de l'économie de la santé et de la recherche sur le VIH et le SIDA (HEARD) de l'Université de KwaZulu-Natal, pour le compte de l'Équipe de travail inter-institutions (ETII) sur l'éducation du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA). La présente Enquête mondiale sur l'état de préparation du secteur de l'éducation face au VIH et au SIDA a été menée dans 71 des 117 pays connaissant une prévalence forte, moyenne ou faible d'un échantillon de pays les plus vulnérables au VIH dans le monde (sur la base des données relatives à la prévalence publiées par l'ONUSIDA), en vue :

- D'évaluer l'état de préparation des secteurs nationaux de l'éducation et leur capacité de riposte.;
- D'analyser les vulnérabilités et les besoins en vue d'orienter le soutien et l'action des institutions de développement.
- De définir des références à propos de ces pays, en fonction de la prévalence faible, moyenne ou forte du VIH qu'ils connaissent, en vue d'une mise à jour régulière de ces informations.

L'enquête était également conçue comme un processus de plaidoyer et d'apprentissage pour les ministères de l'éducation concernés. Les pays participants devaient également pouvoir utiliser cette enquête pour :

- Aider le personnel du secteur de l'éducation à comprendre et à conceptualiser le large éventail des questions liées à l'impact du VIH et du SIDA.
- Identifier les problèmes et les omissions dans la planification de la riposte des ministères au VIH et au SIDA et élaborer une liste de contrôle des points appelant une attention particulière.
- Orienter la planification stratégique et aider à définir les priorités des plans d'action.



Dans une enquête parallèle intitulée *Inaction mortelle. Une étude transnationale des réponses éducationnelles au VIH/sida*, la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) a mis en œuvre un processus commun de plaidoyer et de recherche qui a fait connaître le point de vue de la société civile sur les questions soulevées par la GRS. En partenariat avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'ETII, la CME a organisé des rencontres avec la société civile dans 18 pays, réunissant des groupes actifs dans le domaine du VIH et du SIDA pour examiner les ripostes éducatives susceptibles d'être apportées à l'épidémie.

Plus précisément, les objectifs affichés par l'étude de la CME étaient:

- D'améliorer la précision et l'utilité des résultats de la GRS en introduisant dans le processus de recherche les perspectives et l'expérience de la société civile.
- De permettre à la société civile d'engager les gouvernements, les médias et les autres parties prenantes dans un dialogue sérieux sur les questions de politiques soulevées par la GRS, afin que les résultats de celle-ci puissent être utilisés par les décideurs politiques de haut niveau.
- De poser les bases d'une implication permanente de la société civile dans la définition des politiques en matière de SIDA et d'éducation par une plus grande sensibilisation à l'égard du SIDA et une plus grande attention à cette question de la part des ONG intervenant dans le domaine de l'éducation et des syndicats d'enseignants, par l'établissement de liens entre ces groupes et les réseaux de la société civile impliqués dans la lutte contre le SIDA, les ministères de l'éducation et les bailleurs de fonds (notamment les membres de l'Équipe de travail interinstitutions de l'ONUSIDA sur l'éducation).

Bien que le processus mis en œuvre par la CME ait permis de collecter des données abondantes, il convient de noter que le projet n'avait pas pour objectif principal un projet de recherche, mais qu'il visait plutôt au renforcement des capacités, au développement de partenariats et à l'identification d'occasions de plaidoyer.

Les résultats des deux enquêtes ont été présentés lors de la réunion biannuelle de l'Équipe spéciale inter-institutions sur l'éducation, tenue au Cap (Afrique du Sud) en janvier 2005, où il a été convenu qu'un document intégré sur les implications des conclusions de cette étude serait élaboré par les équipes de recherche concernées. Le présent rapport est le résultat des efforts réalisés en ce sens.

## INTRODUCTION

*Le présent rapport a pour objet d'identifier les principales questions soulevées par les informations fournies, sous forme d'autodéclarations, par 71 ministères de l'éducation et 18 groupes de la société civile dans leurs réponses aux neuf sections des questionnaires parallèles de la GRS ou de la CSS. Il synthétise l'information fournie, interprète les divergences entre les séries d'informations et définit des implications en termes de politiques. Il se conclut en formulant des recommandations destinées à influencer les ripostes qui seront opposées ultérieurement au VIH et au SIDA dans le secteur de l'éducation. En particulier, ce rapport est destiné à attirer l'attention des ministères de l'éducation et de leurs partenaires du développement sur les défis et les opportunités qui se présentent et à identifier les questions importantes sur le plan opérationnel.*

*Le texte intégral de chaque étude peut être téléchargé à partir du site Web de l'Équipe spéciale inter-institutions (<http://www.unesco.org/aids/iatt>) et on trouvera ci-dessous des informations résumées sur ces études, qui tracent le contexte des implications en termes de politiques qui font l'objet du présent document.*



## L'ENQUÊTE MONDIALE SUR L'ÉTAT DE PRÉPARATION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION FACE AU VIH ET AU SIDA (GRS)

L'enquête de 2004 a été conçue pour fournir une évaluation de référence de la capacité et de l'état de préparation des pays vulnérables ou affectés à répondre à la pandémie de VIH et de SIDA et à gérer l'impact de celle-ci sur leurs systèmes éducatifs. Les principaux résultats de l'enquête figurent dans le Rapport mondial sur l'état de préparation (GRR), disponible sur le site de l'Équipe spéciale inter-institutions mentionné ci-dessus.

### Échantillon et méthodologie

117 pays présentant des taux de prévalence du VIH forts, moyens ou faibles, selon la définition de l'ONUSIDA, ont été invités à participer à l'étude. Sur ce total, 71 ont accepté, ce qui représente un taux de réponse de 61 %. Ce taux était le plus élevé pour les pays à forte prévalence (83 %), puis pour les pays à prévalence moyenne (65 %) et faible (51 %) (voir Tableau 1). La liste complète des pays participants figure dans l'Appendice 1.



Tableau 1 : Catégories employées pour répartir les pays selon la prévalence et les taux de réponse par catégorie de prévalence

Catégorie de prévalence	Taux de prévalence du VIH chez les adultes d'après l'ONUSIDA	Nombre et pourcentage de pays	Nombre de pays ayant répondu et taux de réponse	Pays ayant refusé de participer
Forte	6 % ou plus en 2001 ou 1999	24 (21 %)	20 (83 %)	0
Moyenne	Entre 2 % et 6 % en 2001, 1999 ou 1997	23 (20 %)	15 (65 %)	0
Faible	Entre 0,05 % et 2 % en 2001 ou 1999	70 (59 %)	36 (51 %)	4 (6 %)

L'enquête a été menée à l'aide d'un questionnaire électronique sous Microsoft Excel (disponible en anglais, français, portugais, russe et espagnol), dont la forme en a été initialement expérimentée avec les ministères de l'éducation de la Jamaïque et de la Namibie, puis révisée sur la base des commentaires et des suggestions reçus. Le questionnaire comportait, dans sa forme finale, 88 questions réparties en neuf sections, ainsi que des indications intégrées dans le texte en vue du remplissage. Le personnel de l'UNESCO, de l'UNICEF et de l'ONUSIDA a apporté une aide et un appui supplémentaires au niveau des

pays. Ces institutions ont encadré le travail des équipes de fonctionnaires du ministère de l'éducation, peu nombreuses (trois à cinq personnes) mais de haut niveau, chargées de répondre à l'enquête. Une fois rempli, le formulaire de l'enquête était retourné par courrier électronique (dans les trente jours suivant sa réception) et en version papier signée par un haut fonctionnaire habilité à le faire au nom du ministère.

### Questions soulevées

- L'étude reposait sur un principe d'autodéclaration et d'évaluation à distance, avec peu d'aide et de contrôle extérieurs. Il est ainsi plus adéquat d'en décrire le résultat comme des « informations autodéclarées » plutôt que comme des données. L'apparente faiblesse méthodologique de l'autodéclaration réalisée par les ministères de l'éducation doit cependant être replacée dans son contexte: ce qui fait l'objet de la déclaration est *la perception* qu'ont les différents ministères de l'éducation de leur état de préparation face au VIH et au SIDA, et/ou *l'impression* qu'ils souhaitent produire. Un complément de recherches, de discussions et de références croisées peut corriger ces vues subjectives et représenter à son tour une importante action de plaidoyer. En outre, les autoperceptions sont une base importante pour le dialogue nécessaire à la planification et à la mise en œuvre des actions de développement.
- Que la réponse des ministères de l'éducation ait pu consister à réaffirmer leurs objectifs et leurs aspirations plutôt qu'à exposer des éléments témoignant de réalisations effectives est un fait reconnu, et de possibles exagérations des succès revendiqués ont été identifiées dans le GRR comme dans le présent rapport. Il importe de noter que la CSS a été entreprise en vue de réexaminer les informations fournies par les ministères de l'éducation et de proposer une autre image des réalités du terrain.
- Il est inévitable qu'il y ait une tension entre le besoin d'une évaluation mondiale rapide visant à fixer des repères dans une situation d'urgence et le processus plus complexe, plus long et plus coûteux consistant à mener des recherches indépendantes au niveau des pays. Le GRR est un exemple de la première de ces approches, qui fournit à la fois une compréhension et des orientations immédiates et un programme d'action destiné à la poursuite de recherches plus détaillées. Cela a pour implication que, tandis que les ministères et les partenaires du développement doivent trouver un équilibre entre une évaluation sectorielle rapide et une recherche à plus long terme visant à fournir des perspectives plus détaillées, la dynamique propre à l'époque du SIDA exige une information immédiate permettant d'orienter et de fonder les priorités de recherche à plus long terme.
- Les équipes des ministères de l'éducation qui ont répondu à l'enquête se situaient dans une large mesure au niveau central ou au siège. De la sorte il pourrait exister une marge d'erreur dans le compte

rendu des activités et de la mise en œuvre au niveau des districts et des écoles. Le problème de l'articulation entre, d'une part, les politiques, le suivi et les rapports relevant du niveau central et, d'autre part, la gestion, la budgétisation et la mise en œuvre décentralisée des activités consacrées au VIH et au SIDA est omniprésent dans cette enquête. Cela ne doit cependant pas laisser supposer que les faits aient été délibérément déformés, mais tient simplement à la forte déconnexion qu'on observe, dans de nombreux systèmes, entre les politiques centrales, la planification et les résultats pratiques sur le terrain.



## ÉTUDE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LES RÉPONSES ÉDUCATIVES AU VIH ET AU SIDA (CSS)

L'Étude de la société civile sur les réponses éducatives au VIH et au SIDA, réalisée en 2004, s'inscrivait dans le cadre d'une entreprise de plus grande ampleur menée par la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) en vue de mobiliser des groupes nationaux de lutte contre le VIH et le SIDA.

### Échantillon et méthodologie

Tous les membres du réseau international de la CME, composé d'associations, de syndicats et d'ONG nationaux travaillant dans le domaine de l'éducation étaient invités à participer au projet. Dix-huit d'entre eux ont accepté.

Dans chacun de ces pays, l'association nationale pour l'éducation a tenu une réunion des parties prenantes avec les associations nationales de lutte contre le VIH et le SIDA et le représentant de l'UNESCO/UNICEF/ONUSIDA chargé de faciliter la GRS dans le pays. Les rapports indiquent que des ateliers, réunions ou enquêtes ont eu lieu dans les pays suivants :

- |                 |            |               |               |
|-----------------|------------|---------------|---------------|
| 1 • Bolivie     | 6 • Guinée | 11 • Népal    | 16 • Togo     |
| 2 • Burundi     | 7 • Haïti  | 12 • Nigéria  | 17 • Zambie   |
| 3 • El Salvador | 8 • Inde   | 13 • Ouganda  | 18 • Zimbabwe |
| 4 • Gambie      | 9 • Kenya  | 14 • Soudan   |               |
| 5 • Ghana       | 10 • Mali  | 15 • Tanzanie |               |

Les ateliers offraient une enceinte permettant d'examiner les progrès réalisés par les ministères de l'éducation face à l'épidémie et d'identifier les domaines dans lesquels des actions de plaidoyer seraient possibles à l'avenir. Lors de chaque réunion, un représentant de la société civile était choisi pour participer à la GRS et, dans certains pays, pour présenter au ministère de l'éducation le point de vue de la société civile. Bien que les représentants de la société civile n'aient pas véritablement mené à terme la GRS, leur participation à la réunion était une bonne occasion de repérer les sujets de préoccupation et d'établir des partenariats avec les ministères de l'éducation et les fonctionnaires des Nations Unies concernés. Une fois la GRS achevée, le représentant en rendait compte à l'association de la société civile et, sur la base des résultats de la réunion avec le ministère de l'éducation, définissait des domaines de travail et de partenariat pour l'avenir.

### Questions soulevées

- Bien que le processus relevant de la société civile fût conçu pour fournir d'autres perspectives en complément aux réponses des ministères de l'éducation, il était difficile de comparer empiriquement ses résultats à ceux de la GRS, du fait que ce processus était propre à chaque pays et que chaque association décidait en toute indépendance de la manière dont elle mènerait cette analyse – par exemple au moyen d'entretiens partiellement structurés, d'ateliers ou de questionnaires. Si cette méthodologie permettait d'obtenir une grande variété de données qualitatives, elle rendait aussi difficile la comparaison avec les résultats plus quantitatifs de la GRS.





- Compte tenu du rôle d'observation critique et de contrôle qui revient à la société civile, il importe de souligner les domaines dans lesquels cette dernière a fortement exprimé son désaccord avec les informations autodéclarées par les ministères de l'éducation, ou dans lesquels elle relevait de nouvelles strates de détails d'importance stratégique. Les différences généralement observées dans les pays où la comparaison était possible tenaient notamment aux points suivants :
  - **VIH, SIDA et curriculum** : dans la plupart des pays où la GRS permettait de disposer de données comparatives, on relève des divergences quant à la disponibilité et à la qualité des matériels d'information, d'éducation et de communication et à la qualité de ces matériels. Cela peut tenir au fait que le questionnaire de la GRS ne demandait pas « qui assure l'éducation sur le VIH dans les écoles ? », mais plutôt si l'éducation en matière de VIH était ou non dispensée dans les écoles. Il est donc tout à fait possible que le ministère de l'éducation, en réalisant l'autoévaluation, ait répondu favorablement en se référant à des actions d'éducation en matière de VIH et de SIDA mises en œuvre par d'autres partenaires (tels que des ONG et d'autres organisations de la société civile).
  - **Politiques en matière de VIH et de SIDA** : alors qu'il s'agit là en apparence d'une question relativement simple (existe-t-il une politique en matière de VIH et de SIDA ?), des divergences sont apparues entre les réponses fournies par les ministères de l'éducation nationale et la société civile. Cette situation, qui peut tenir à un manque de communication au sein du ministère de l'éducation, à une confusion entre politiques nationales et politiques sectorielles ou au fait que certaines politiques aient été conçues, mais pas mises en œuvre, souligne la nécessité d'un plaidoyer plus fort et d'une communication plus efficace au sein du ministère de l'éducation.
  - **Portée ou efficacité de la coordination et de la gestion du ministère de l'éducation** : il s'agit là nécessairement d'une évaluation très subjective et des détails complémentaires peuvent être nécessaires pour permettre une comparaison valide entre les réponses fournies par la GRS et la CSS. On peut s'attendre à ce que la société civile se montre critique quant à cet aspect fondamental de la performance du ministère de l'éducation et ne souscrive pas à l'autoévaluation (peut-être plus défensive ?) de ce dernier.
  - **Portée de l'implication de la société civile** : sur ce point encore, la subjectivité peut s'exercer, mais qui mieux que la société civile est en mesure d'identifier ou de mettre en lumière les insuffisances dans ce domaine critique ? À cet égard, il est nécessaire d'apporter une assistance technique et d'améliorer les canaux de communication et d'établissement de rapports afin de faciliter la coordination, les partenariats et le travail en réseau au sein de la société civile.



## PRINCIPAUX RÉSULTATS ET IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES

*On trouvera ci-après un résumé des principaux résultats des enquêtes GRS et CSS, mettant en lumière l'évaluation par les ministères de l'éducation et par la société civile de l'état de préparation du pays pour ce qui concerne :*

- *les structures du ministère de l'éducation compétentes en matière de VIH et de SIDA*
- *les environnements favorables à une riposte efficace au VIH et au SIDA*
- *l'intégration du VIH et du SIDA*
- *les questions liées au lieu de travail et aux ressources humaines*
- *les programmes consacrés au VIH et au SIDA sur le lieu de travail*
- *le VIH, le SIDA et le curriculum*
- *les réponses destinées aux personnes infectées et affectées par le VIH et le SIDA*
- *la mise en place de partenariats face au VIH et au SIDA*
- *les recherches orientant la riposte au VIH et au SIDA dans le secteur éducatif.*

*Dans chaque section, les résultats sont présentés par sous-sections pertinentes, en vue d'une meilleure compréhension des problèmes évoqués. Des implications en termes de politiques accompagnent chaque sous-section, afin d'orienter les réponses qui pourront être apportées par le secteur éducatif et les partenaires du développement.*





## PREMIÈRE / section

### STRUCTURES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION COMPÉTENTES EN MATIÈRE DE VIH ET DE SIDA

La première section de l'enquête examinait dans quelle mesure des structures avaient été mises en place au sein des ministères de l'éducation pour coordonner la riposte du ministère au VIH et au SIDA.

#### Structures de gestion du VIH et du SIDA

Près des trois quarts (72 %) des ministères de l'éducation indiquaient avoir mis en place, et 7 % être en train de mettre en place des structures ou comités compétents en matière de VIH et de SIDA et chargés d'orienter, de guider et de contrôler la riposte du secteur éducatif. En particulier, 95 % des pays à forte prévalence ont indiqué qu'ils disposaient de structures spécifiques et le seul pays à forte prévalence qui n'en disposait pas indiquait qu'il disposait d'un point focal à plein temps au sein des systèmes de soutien du ministère, mais qu'il ne considérait pas ce point focal comme une structure en soi. Compte tenu de cette nuance de définition, il serait juste d'affirmer que *tous* les pays à forte prévalence reconnaissaient l'importance de telles structures.

**72 % des ministères de l'éducation ont déclaré disposer de structures de gestion du VIH et du SIDA au sein desquelles sont représentés des hauts fonctionnaires.**

Ces dernières employaient un personnel de haut niveau, mais disposaient d'un budget spécifique dans 59 % seulement de l'ensemble des pays et 70 % des pays à forte prévalence, ce qui pose des questions quant au réel pouvoir décisionnel et opérationnel de ces structures.

Les deux rapports notent également que, bien que de nombreux ministères de l'éducation disposent d'un plan stratégique, peu d'entre eux avaient progressé au même rythme dans la mise en œuvre de ces plans. Sur les treize pays africains participant à la CSS, deux seulement étaient considérés comme disposant de plans dotés de ressources adéquates et convenablement mis en œuvre.

D'autres problèmes relevés par la société civile tenaient notamment à l'isolement et à l'absence d'autonomie (tant financière que politique) de ces structures et de ces personnels, au manque d'« appropriation » par les ministères de l'éducation de programmes de travail orientés par les bailleurs de fonds et au manque de décentralisation au niveau des districts et au niveau local. Le Ghana et la Zambie sont deux exceptions notables en matière de décentralisation, ces deux pays ayant réalisé des progrès impressionnants dans la mise en place de personnes focales pour le VIH et le SIDA au niveau des provinces, des districts et des écoles.

#### Implications en termes de politiques

- L'expérience opérationnelle des chercheurs impliqués dans ces études suggère que les structures de gestion peuvent être très variables d'un ministère de l'éducation à l'autre. Des modèles ayant valeur



d'illustration sont nécessaires pour orienter la mise en place et le développement de telles structures, à condition que ces modèles soient spécifiques au pays, consultatifs et adaptés aux besoins et aux situations locales.

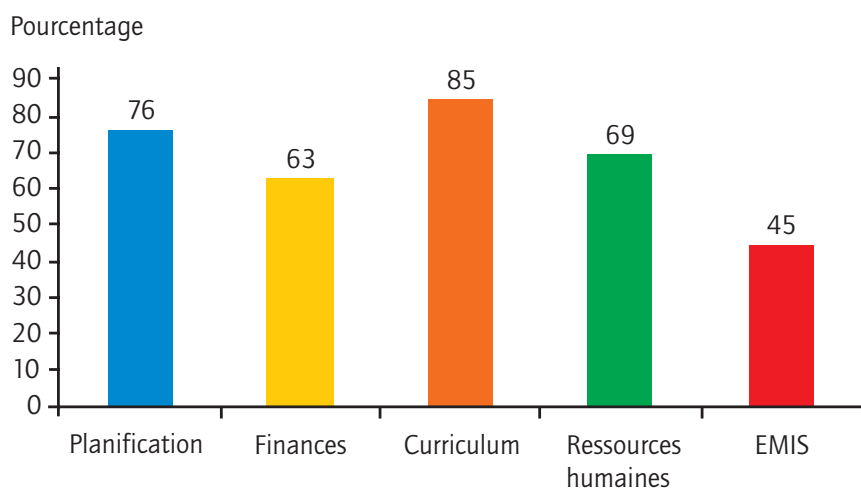
- Si l'importance de structures de gestion du VIH et du SIDA est reconnue presque universellement dans les pays à forte prévalence, l'expérience opérationnelle acquise en la matière par les chercheurs suggère que le profil de compétences et le niveau hiérarchique du personnel n'est sans doute pas optimal. Une approche structurée et systématique de la formation de ces unités est nécessaire; la rétention et l'accumulation de l'expérience doivent également être prises en compte pour permettre à ces unités de remplir les fonctions spécifiques de coordination et de gestion qui se révèlent nécessaires. Les ministères de l'éducation et leurs partenaires pour le développement doivent s'engager à financer et à dispenser cette formation et ce soutien.
- L'absence de budget spécifique et récurrent dans 41 % de l'ensemble des pays et 30 % des pays à forte prévalence suggère que les unités de gestion de ces pays sont réellement privées d'autonomie, quelles que soient par ailleurs leurs capacités ou leurs compétences. Dans toute la mesure du possible, les ministères de l'éducation doivent s'engager à assurer des ressources propres à stopper la diffusion de la pandémie, à atteindre les objectifs de gestion et d'atténuation du VIH et du SIDA et à mobiliser des fonds auprès des partenaires du développement pour compléter, si nécessaire, leurs propres financements.
- Une formation à la rédaction de propositions, à l'établissement et à la gestion de budgets, à la coordination et à l'établissement de rapports peut aider à alerter les partenaires du développement quant aux priorités et à accroître la disponibilité et l'efficacité des ressources.
- L'existence de telles unités de gestion n'exonère pas les autres acteurs du secteur de leurs responsabilités quant à une réponse dans ce domaine; toutefois, il est nécessaire d'intégrer ces réponses dans l'ensemble du secteur éducatif et d'en faire l'affaire de chaque responsable de l'éducation, à tous les niveaux. Une des manières les plus efficaces d'y parvenir est d'élaborer une politique du secteur éducatif en matière de VIH et de SIDA qui définisse un cadre juridique permettant d'intégrer les responsabilités à cet égard dans la description d'emploi des fonctionnaires concernés. Associée à un plan de mise en œuvre axé sur des objectifs et décentralisé, cette démarche devrait avoir pour effet de rendre chaque fonctionnaire, à tous les niveaux, responsable de son rôle dans le cadre d'une riposte intégrée au VIH et au SIDA, coordonnée par l'unité de gestion du VIH et du SIDA du ministère de l'éducation.
- Des plans stratégiques consacrés au VIH et au SIDA doivent également être intégrés dans les plans d'ensemble du secteur éducatif et les stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Une fonction essentielle des structures ou unités de gestion du VIH et du SIDA devrait être de concevoir et de coordonner cette réponse sectorielle, d'en assurer le suivi et d'en rendre compte.
- Des partenariats plus efficaces avec les ONG et la société civile (au sens le plus large) sont également nécessaires, les unités et structures de gestion des ministères de l'éducation étant responsables au premier chef de faciliter et de coordonner ces relations.



## Représentation au sein des structures de gestion du VIH et du SIDA

La représentation des services des ministères de l'éducation au sein des structures de gestion du VIH et du SIDA est présentée comme diverse et couvrant un large spectre, comprenant notamment la planification (76 %), les finances (63 %), le curriculum (85 %), les ressources humaines (69 %) et les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (EMIS) (45 %) – voir Figure 1. Le niveau relativement faible de participation des EMIS est préoccupant, compte tenu de l'importance que revêtent la précision, la pertinence et la ponctualité de l'information qui sous-tend la gestion pour permettre une riposte coordonnée. Cela est particulièrement vrai dans les pays à forte prévalence, où la représentation des EMIS est également faible (47 %). Le rapport de la CSS va dans le même sens, faisant valoir que, lorsque les politiques et les financements sont principalement orientés vers des objectifs, la collecte d'indicateurs valides et solides est impérative.

Figure 1 : Représentation des services des ministères de l'éducation au sein des structures de gestion du VIH et du SIDA



### Implications en termes de politiques

- L'effondrement récurrent des EMIS dans certains pays et le fait que leur fonctionnement n'atteint pas le niveau optimal dans d'autres peut laisser penser que la hiérarchie ne désire pas particulièrement ces données d'aide à la décision. Dans d'autres pays, où les décisions sont prises sur la base des antécédents ou des disponibilités budgétaires, ou sur celle de promesses et d'obligations politiques, de telles données peuvent même être mal reçues.
- Une action d'envergure est nécessaire pour démontrer l'importance des données et de l'information et pour confirmer leur importance dans tous les aspects de la réponse au VIH et au SIDA, depuis la planification budgétaire jusqu'au suivi de la mise en œuvre. Il serait profitable d'élaborer un cadre conceptuel illustrant la forme et la fonction de ces systèmes, ainsi que leurs usages. Les partenaires du développement pourraient également envisager un soutien technique visant à améliorer le



fonctionnement et la fourniture d'EMIS et autres systèmes d'aide à la décision prenant en compte le VIH et le SIDA (voir p. 30, Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (EMIS)).

- L'expérience opérationnelle acquise sur le terrain dans ce domaine suggère que la représentation n'implique pas nécessairement l'implication ou l'engagement. Il serait possible d'élaborer un modèle démontrant pratiquement comment pourraient fonctionner de telles unités (en prenant dûment en compte les questions soulevées p. 16, Structures de gestion du VIH et du SIDA), quels rôles et responsabilités il conviendrait que leurs membres assument et quels bénéfices on pourrait retirer de leur implication. Un tel modèle pourrait être élaboré avec une assistance technique appropriée et être soumis à examen dans le cadre d'ateliers pertinents de formation et d'orientation. Ce processus d'engagement et de consultation aiderait à répondre à la crainte exprimée par la société civile que de tels modèles finissent par se révéler « pilotés par les bailleurs de fonds ».

*Dix-neuf des vingt pays à forte prévalence affirment disposer au sein du ministère national de l'éducation d'un personnel spécifique, chargé exclusivement des questions liées au VIH et au SIDA.*

### **Un personnel spécifique au sein du ministère national**

Quarante-cinq pour cent seulement des ministères de l'éducation ont indiqué qu'ils disposaient, au sein du ministère national, d'un personnel spécifique chargé *exclusivement* des questions relatives au VIH. Ce chiffre passait à 95 % dans les pays à forte prévalence, où 84 % de ce personnel était d'un niveau hiérarchique élevé. La grande majorité (92 %) des ministères de l'éducation ont cependant indiqué disposer d'un personnel dont les responsabilités *comprenaient* le VIH et le SIDA. Bien que positive, cette déclaration confirme que de nombreux ministères de l'éducation continuent à traiter une crise à plein temps avec des mesures à temps partiel.

Du point de vue de la société civile, les ministères de l'éducation ne prennent pas au sérieux le niveau du soutien spécifique. Si cette réponse peut exprimer une certaine incertitude quant à la structure du système, elle confirme aussi que ce personnel spécifique – s'il est effectivement en place – n'est pas visible et n'interagit pas suffisamment avec la société civile.

### **Implications en termes de politiques**

- Il est nécessaire d'élaborer des modèles illustratifs de gestion du VIH et du SIDA et des structures opérationnelles appropriés, afin d'en encadrer la mise en place au sein des ministères de l'éducation concernés, s'il y a lieu en consultation avec la société civile et d'autres partenaires du développement (voir également p. 16, Structures de gestion du VIH et du SIDA). Il existe, notamment en Afrique australe, toute une série d'expériences opérationnelles qui pourraient fournir des enseignements précieux pour l'élaboration de tels modèles.
- Il faut poursuivre les efforts visant à démontrer les implications d'ensemble, en termes systémiques et budgétaires, de l'impact du VIH et du SIDA, afin de permettre aux ministères de l'éducation d'aborder cette question comme une crise de gestion à plein temps.
- Les activités de développement doivent être conçues comme répondant à des besoins de gestion systémique d'ensemble, démontrant ainsi que ce qui est bon pour une riposte systémique au VIH et au SIDA l'est également pour l'efficacité de la gestion systémique du secteur.





- Des partenariats avec la société civile sont nécessaires à tous les niveaux, non seulement pour répartir les rôles et les responsabilités, mais également pour assurer un suivi et mettre en place des liaisons permettant de renforcer les capacités et les compétences du ministère de l'éducation, afin que ce dernier puisse prendre des mesures efficaces.

### Les ressources financières et leur utilisation

Les ministères de l'éducation ont indiqué que la part principale du financement de leur action était destinée à la sensibilisation, à la prévention, à la modification des comportements ou au développement du curriculum, des ressources moindres étant consacrées à la gestion de la riposte au VIH et au SIDA et aux questions liées au lieu de travail. Quarante-trois pour cent seulement de l'ensemble des ministères de l'éducation ont indiqué qu'ils consacraient des ressources à la gestion de leur riposte au VIH et au SIDA et aux questions liées au lieu de travail, ce chiffre tombant à 60 % pour les pays à forte prévalence. Il est plus alarmant de constater que 58 % seulement de ces ressources sont pleinement utilisées chaque année pour l'ensemble des pays, et 62 % seulement dans les pays à forte prévalence. Ce fait souligne le problème constant des capacités nécessaires et du caractère systémique de la riposte et suggère l'hypothèse que le personnel spécifique *effectivement* disponible peut être dépassé par une charge de travail non coordonnée.

### Implications en termes de politiques

- De nombreux ministères de l'éducation doivent encore adopter une approche plus holistique de la gestion et de l'atténuation du VIH et du SIDA, ainsi que de l'emploi des fonds disponibles en fonction d'un programme plus équilibré, comprenant la prévention, le traitement, les soins et le soutien, les questions liées au lieu de travail et la gestion de la riposte. Les partenaires du développement doivent également soutenir l'élaboration d'une riposte plus holistique.
- Le fait que les ministères de l'éducation dépensent constamment moins que leurs budgets indique que les unités chargées de la gestion du VIH et du SIDA et les directions responsables des finances et de la planification ont un besoin urgent de formation et de soutien dans les domaines de la planification et de l'établissement de budgets en vue de l'exécution et de la décentralisation de la dépense. Une approche systématique devrait être adoptée afin de développer une masse critique de capacités à des niveaux *successifs* du système, ce qui implique une formation à une échelle relativement vaste – nationale ou régionale – et des approches encourageant la « formation secondaire », qui consiste à faire assurer par les participants ayant reçu une formation celle du personnel dont ils ont la responsabilité.



- Les partenaires du développement peuvent également avoir besoin de reconsidérer leurs exigences, souvent onéreuses, en matière de déboursments et de rapports, ce qui pourrait faciliter le mouvement des fonds (voir également ci-dessous, Assurer des sources de financement).

### Assurer des sources de financement

Dans 60 % de l'ensemble des pays – chiffre qui passe à 80 % pour les pays à forte prévalence –, les ministères de l'éducation ont soumis des demandes au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et la malaria, mais aucune information n'a été fournie quant au nombre de ces demandes qui ont reçu une suite favorable. Plus largement, 26 % de l'ensemble des pays

ont indiqué que leurs ressources financières se limitaient aux financements reçus des bailleurs de fonds, ce chiffre tombant à 15 % seulement dans les pays à forte prévalence.

### Implications en termes de politiques

- Si les ministères de l'éducation indiquent qu'ils ont réussi à financer dans une large mesure (85 % dans les pays à forte prévalence et 74 % dans les pays à prévalence moyenne et faible) les coûts de leur riposte au VIH et au SIDA, on ne voit en revanche pas clairement si le niveau total des dépenses est adapté à la mise en place d'une riposte complète et durable. Les dépenses doivent être placées dans le contexte de la politique du secteur éducatif en matière de VIH et de SIDA et des plans de mise en œuvre chiffrés afin de pouvoir déterminer si le montant déboursé correspond à celui qui est réellement requis. Une assistance technique peut se révéler nécessaire pour entreprendre une telle analyse.
- La forte proportion (entre 60 % et 80 %) de ministères de l'éducation ayant soumis des demandes au Fonds mondial et l'expérience opérationnelle suggèrent que le personnel de haut niveau des ministères de l'éducation consacre un temps considérable à rédiger des propositions et à reformater des données et des informations complexes afin de répondre aux exigences propres à chaque institution. Réduire la charge administrative grâce à des systèmes de rapports et des procédures de fournitures et de déboursement plus simples et communs aux différents acteurs améliorerait les flux d'assistance et permettrait de disposer de plus de temps pour répondre aux immenses besoins qui s'expriment sur le terrain.
- Le fait de se reposer sur le financement des bailleurs de fonds en matière de VIH et de SIDA peut se solder par un manque de responsabilité et une absence de priorités au sein des ministères de l'éducation, ainsi que par un déficit d'engagement politique et d'appropriation. Il faut s'efforcer d'accroître le sentiment d'appropriation de ce problème par les ministères de l'éducation et lui allouer des ressources budgétaires récurrentes afin de faciliter la mise en œuvre de ripostes propres à chaque pays.

*Alors que de nombreux pays ont mis en place des structures locales de gestion du VIH et du SIDA, ces dernières semblent se voir affecter davantage de personnel de niveau subalterne que les structures du niveau national.*

## Structures locales décentralisées de gestion du VIH et du SIDA

Trois quarts (76 %) des pays ont indiqué qu'ils disposaient de structures locales de mise en œuvre, permettant une riposte au VIH et au SIDA aux niveaux des provinces, des régions, des districts et des écoles. La plupart d'entre eux (83 %) affirmaient disposer d'un personnel de haut niveau, mais moins d'un quart (24 %) avaient des budgets propres. Cette situation était significativement meilleure dans les pays à forte prévalence, dont 90 % indiquaient qu'ils disposaient de structures locales, 94 % de personnel de niveau supérieur et 37 % de leur propre budget.

### Implications en termes de politiques

- Dans la plupart des pays, la présence de structures locales est médiocrement attestée. Lorsqu'il en existe, le personnel concerné est susceptible d'occuper un autre poste au sein du ministère de l'éducation et, de ce fait, de n'avoir que peu de temps à consacrer à ses fonctions de gestion du VIH et du SIDA. Cette riposte à temps partiel à une crise à plein temps rappelle la nécessité de modèles



de gestion du VIH et du SIDA appropriés et compatibles avec le pays, comportant des directives en matière de décentralisation et d'opérations au niveau local (voir p. 16, Structures de gestion du VIH et du SIDA).

- Des efforts sont nécessaires pour autonomiser le processus décisionnel au niveau local afin de mettre en place et de coordonner efficacement des opérations décentralisées en établissant des structures, des systèmes et des formations adéquates. En outre, des actions sont nécessaires au sein de l'unité centrale de gestion du VIH et du SIDA afin d'assurer un contrôle centralisé et de créer la confiance envers les opérations au niveau local.
- L'absence de budgets décentralisés dans 63 % des structures locales des pays à forte prévalence peut contribuer à expliquer pourquoi les fonds disponibles sont si souvent sous-utilisés et pourquoi les fonds nouveaux sont déboursés lentement. Assurer les ressources nécessaires aux niveaux locaux du processus de décision et de mise en œuvre peut se traduire par une riposte plus efficace et plus rapide et par une meilleure affectation des ressources à ces niveaux.

### Capacité institutionnelle

Au niveau des établissements d'enseignement, 90 % affirmaient disposer de groupes de travail ou de comités chargés des questions internes et externes liées au VIH et au SIDA. Ces groupes jouant un rôle essentiel dans le plaidoyer et l'établissement de partenariats, le fait que 10 % des pays *ne disposent pas* d'une telle capacité est inquiétant et suggère que ces pays devraient faire l'objet d'un soutien.

### Implications en termes de politiques

- Un cadre d'orientation pourrait être conçu pour ce qui est de la composition, de la forme et de la fonction de tels comités. Les pays qui ne disposent pas de ces comités pourraient en créer avec l'assistance des partenaires du développement. Le fait que cette création puisse être considérée comme une intervention « à budget zéro » devrait la rendre plus facile, en particulier si l'on peut montrer que ces comités jouent un rôle pour l'obtention et l'utilisation de fonds externes (et internes) supplémentaires destinés à la riposte au VIH et au SIDA.
- Si l'on veut que ces comités ajoutent une valeur quelconque au processus, ils doivent être tenus de produire ou de fournir un résultat précis, tel que des rapports trimestriels destinés à identifier et à suivre des indicateurs simples d'impact et de réponse.





## DEUXIÈME / Section

### UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À UNE RIPOSTE EFFICACE AU VIH ET AU SIDA

La seconde section de l'enquête avait pour objet d'évaluer dans quelle mesure l'environnement politique et réglementaire d'ensemble était favorable à une riposte appropriée à l'impact du VIH et du SIDA sur l'éducation.

#### Plaidoyer

Près des trois quarts (71 %) des ministères de l'éducation ont indiqué qu'ils avaient entendu leur ministre évoquer publiquement l'impact du VIH et du SIDA sur le secteur éducatif, ce chiffre étant de 95 % dans les pays à forte prévalence et de 73 % dans les pays à prévalence moyenne. Cela augure bien du processus de plaidoyer dans son ensemble, mais ne donne aucune indication quant à l'ampleur, la précision ou la pérennité de cette approche.

Le rapport de la CSS note que ni la société civile ni les groupes chargés du VIH et du SIDA dans les 18 pays étudiés n'avaient réalisé un travail systématique de plaidoyer à propos des questions soulevées, bien que la CME ait été impliquée dans le plaidoyer en faveur de l'EPT. S'il ne faut pas sous-estimer les effets positifs d'une campagne en faveur de l'EPT, l'épidémie de SIDA a toutefois confronté les éducateurs à des défis nouveaux et spécifiques qui doivent être abordés par de nouvelles voies.

#### Implications en termes de politiques

- Des efforts sont nécessaires de la part des principaux acteurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur, pour que le plaidoyer dépasse le stade du cliché consistant à affirmer un « soutien politique aux plus hauts niveaux » dans des discours ou des commentaires occasionnels, pour passer à un engagement personnel, professionnel et politique informé et stratégiquement judicieux.
- Les ministères de l'éducation et leurs ministres doivent être tenus de rendre publiquement des comptes et utiliser les médias et d'autres canaux pour susciter un débat sur les politiques et les mesures adaptées au VIH et au SIDA. Il s'agit là d'un rôle que la société civile et les syndicats d'enseignants, par l'intermédiaire des associations éducatives et des consortiums d'ONG, sont bien placés pour jouer. La société civile doit être soutenue dans les interactions constructives que constituent ces partenariats avec les ministères de l'éducation, en particulier pour démultiplier les effets de ces engagements et les pérenniser.

*Au cours des années, le manque de volonté politique manifestée pour lutter contre l'épidémie de SIDA ou même pour en parler, a été un des plus grands obstacles à la mise en place de ripostes nationales efficaces au SIDA. L'engagement politique s'est récemment accru dans les pays les plus touchés. Pourtant, dans de nombreux pays où le VIH est en propagation rapide, notamment en Asie et en Europe orientale, le manque de leadership laisse craindre que ces pays ne feroient réellement face à l'épidémie que lorsqu'il sera trop tard.*

– ONUSIDA. Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA. Genève, ONUSIDA, 2004.

- Dans l'avenir, le plaidoyer pourrait se fonder avec profit sur les campagnes existantes en faveur de l'EPT et d'autres thèmes voisins, et les associations éducatives concernées devraient considérer l'organisation de campagnes contre le VIH et le SIDA comme complémentaire à celle des campagnes consacrées à l'éducation gratuite et de qualité. Ces efforts pourraient être soutenus par les partenaires du développement qui s'intéressent au suivi et à l'évaluation du secteur éducatif et à la coordination des ripostes au VIH et au SIDA.



*Si la gestion des systèmes éducatifs n'est pas dûment prise en considération, et si l'on ne s'efforce pas d'améliorer la qualité de l'éducation dans son ensemble, la prévention du VIH/SIDA et l'atténuation de son impact échoueront.*

*- ETII. VIH/SIDA et éducation. Une approche stratégique. Paris, ETII, 2003.*

## Priorités de gestion

Plus de la moitié (56 %) de l'ensemble des ministères de l'éducation et 80 % de ceux des pays à forte prévalence ont affirmé que le VIH et le SIDA figuraient en permanence à l'ordre du jour des réunions à haut niveau des responsables de l'éducation. Il s'agit là d'un point positif, à condition bien sûr que ces questions fassent l'objet d'un examen et de rapports portant sur la substance, et, dans le même temps d'un engagement à l'action. Pour ce qui concerne les réunions équivalentes des syndicats d'enseignants, quelque 68 % de l'ensemble des pays et 79 % des pays à forte prévalence ont indiqué que le VIH et le SIDA figuraient en permanence à l'ordre du jour, ce qui suggère un plus grand souci pour la question à ce niveau.

## Implications en termes de politiques

- Si ces estimations sont précises, les réunions des instances dirigeantes devraient se traduire par une série de rapports sur l'impact du VIH et du SIDA et les mesures programmées pour y répondre. Il est évident que ce n'est pas le cas dans de nombreux pays, ce qui suggère que la question n'est pas traitée en profondeur et ne déclenche pas d'actions dont il puisse être fait état. Il convient de demander aux ministères de l'éducation de rendre régulièrement compte au secteur éducatif d'un certain nombre d'indicateurs d'impact essentiels et de leurs réponses, planifiées ou effectives, au VIH et au SIDA.
- Il apparaît que les ministères de l'éducation et les syndicats enseignants examinent cette question indépendamment les uns des autres. Dans les pays affectés, des partenariats pour le développement devraient faciliter la mise en place d'un centre d'information sectoriel, ou du moins l'organisation de réunions régulières sur le VIH et le SIDA, au cours

desquelles toutes les parties (ministères de l'éducation, syndicats d'enseignants et organisations de la société civile) pourraient débattre librement des questions d'un intérêt mutuel et sectoriel, posant ainsi pour l'avenir les bases d'une planification et d'une mise en œuvre plus intégrées et plus complètes.

## Règlements institutionnels

La plupart des pays (86 %) ont affirmé qu'ils avaient mis en place des réglementations régissant les admissions et les frais de scolarité dans tous les établissements d'enseignement – c'est le cas dans 95 % des pays à forte prévalence, 79 % des pays à prévalence moyenne et 84 % des pays à faible prévalence. Dans ces derniers, ce haut degré de préparation peut être imputé aussi bien aux capacités

et aux ressources correspondantes fournies par le système de soutien social qu'à un fort souci de l'impact en tant que tel.

### **Implications en termes de politiques**

- Les cadres réglementaires traduisant la politique éducative en actions susceptibles d'être mises en œuvre et juridiquement défendables devraient être en place dans tous les ministères de l'éducation. Dans la perspective de l'EPT, de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au VIH et au SIDA et d'autres objectifs et conventions, la mise en place de ces cadres doit être considérée comme un objectif important et ajoutée aux plans d'action nationaux. Les pays décrits dans le GRR comme ne disposant pas de cadres réglementaires doivent être ciblés et encouragés à remédier à cette situation.
- Dans certains pays, l'absence de telles réglementations implique soit une absence pure et simple de politiques du secteur éducatif, soit des lacunes dans les politiques existantes. Si tel est le cas, l'élaboration ou l'examen d'une telle politique devient une priorité importante et ouvre la voie à l'élaboration d'une politique sectorielle en matière de VIH et de SIDA qui fournirait des directives relatives aux admissions et aux frais de scolarité, ainsi qu'à d'autres questions.



### **L'éducation gratuite**

Bien qu'une proportion significative de pays (89 %) aient confirmé qu'ils proposaient une éducation gratuite (soit 75 % des pays à forte prévalence, 87 % des pays à prévalence moyenne et 97 % des pays à faible prévalence), il s'agit là essentiellement d'une question de définition. Tout d'abord, la question ne précisait pas le niveau d'éducation concerné et de nombreux ministères peuvent donc avoir répondu par l'affirmative en considérant que la question s'appliquait uniquement à l'enseignement primaire. En second lieu, alors que les ministères de l'éducation peuvent affirmer qu'ils dispensent une éducation gratuite (primaire ou autre), de nombreuses écoles continuent à facturer des frais d'administration, de papeterie ou autres, que ce soit ad hoc ou sur une base volontaire pour assurer la survie de l'établissement.

La CSS souligne que l'exemption de droits de scolarité demeure la principale réponse éducative à la situation des orphelins et des enfants vulnérables (voir également p. 51, Soutien aux apprenants orphelins et vulnérables). Outre ces problèmes de couverture et de pérennité, les personnes qui ont répondu à la CSS ont déploré que, si l'attribution de bourses avait pu atténuer les besoins des orphelins et des enfants vulnérables, elle n'avait pas répondu à leurs autres besoins, notamment psychosociaux.

### **Implications en termes de politiques**

- Le rapport de la CSS suggère que les déclarations des ministères de l'éducation peuvent être exagérées ou du moins en rester au niveau des définitions. Par exemple, malgré la politique affichée, de nombreuses écoles n'ont pas d'autre choix que de facturer des frais, sous une forme ou sous une autre, pour joindre les deux bouts – situation souvent négligée par les décideurs politiques nationaux. Il est nécessaire de mener des recherches plus approfondies et de définir des points de référence quant à la situation réelle sur le terrain.
- Il a été observé que l'éducation gratuite faisait croître la scolarisation dans des proportions spectaculaires, en particulier pour les filles et pour les orphelins et les enfants vulnérables. Les



ministères de l'éducation devraient inscrire la suppression des droits de scolarité pour l'éducation de base dans le cadre de leur stratégie de lutte contre le VIH et le SIDA dans le secteur éducatif.

- Il peut être nécessaire de mobiliser des ressources complémentaires pour assumer les coûts transitionnels de la suppression des droits de scolarité et pour faire face à la demande accrue d'éducation.

## Exemption des droits

Près des deux tiers (62 %) de l'ensemble des ministères de l'éducation avaient des réglementations prévoyant l'exemption des droits de scolarité pour les enfants de familles pauvres ou vulnérables. Il n'est pas sans ironie que ce chiffre soit le plus élevé dans les pays à faible prévalence, ce qui reflète peut-être une fois encore la force relative des économies et des systèmes de soutien social de ces pays.

Le rapport de la CSS note que la pauvreté est le principal facteur de l'abandon scolaire parmi les orphelins du SIDA. Les droits de scolarité et les coûts y afférents exacerbent ce problème – non seulement pour les orphelins, mais pour les millions d'enfants issus de familles vulnérables. La CSS note que, dans certains pays, on ne s'est pas attaché systématiquement à rendre l'école plus accessible, tandis que dans d'autres, des initiatives ont été prises par les services compétents au niveau des districts. Par exemple, dans un pays à faible prévalence, les bureaux locaux d'éducation offrent des bourses, de la nourriture et des uniformes aux enfants touchés par le VIH. Cependant, la CSS note que de telles approches sont isolées et qu'il est nécessaire de prendre des mesures visant à intensifier la réponse.

Certains pays ont indiqué avoir mis en place des programmes ciblés d'exemption, tels que des systèmes de bourses scolaires. Toutefois, lorsque les infrastructures sont faibles, la mise en place de tels mécanismes est souvent d'un coût prohibitif et, ce qui est le plus important, n'atteindra jamais les buts de l'EPT. L'exemption de droits de scolarité peut également connaître de nombreuses formes et nuances: dans certains cas, alors que les frais de scolarité ont été purement et simplement supprimés, les parents et les personnes qui ont la charge des enfants sont encore tenus d'assumer d'autres coûts, correspondant par exemple aux uniformes, aux livres et aux repas. Dans d'autres cas, les programmes de bourses allouent l'argent directement aux écoles et peuvent être gérés par d'autres ministères chargés des questions sociales.

## Implications en termes de politiques

- Il y a des raisons impérieuses pour supprimer complètement les droits de scolarité, au moins pour les six premières années de scolarité. Cependant, toute abolition de ces droits doit s'accompagner d'une augmentation des budgets de l'éducation, afin que les écoles ne soient pas contraintes de faire plus avec moins.



- L'incohérence des réponses des ministères de l'éducation laisse penser que les politiques du secteur éducatif en matière de VIH et de SIDA n'ont pas été mises en place ou qu'elles ne traitent pas ces questions d'une manière adéquate. La situation peut appeler des recherches complémentaires, mais elle implique déjà que la mise en place d'une politique sectorielle complète et de la politique correspondante en matière de VIH et de SIDA fourniraient l'approche de principe et le cadre juridique nécessaires à son règlement adéquat.
- Un pourcentage significatif des ressources nécessaires pour assumer les exemptions de frais provient actuellement des programmes de soutien financés par les bailleurs de fonds. Cela suggère qu'il est

*Un tiers seulement (32 %) des ministères de l'éducation ont adopté une politique sectorielle spécifique en matière de VIH/SIDA, dont 40 % pour les pays à forte prévalence et 27 % pour les pays à prévalence moyenne.*

*« Les politiques relatives au VIH dans l'éducation dominante sont encore gérées par le ministère de la santé, dans une perspective qui est celle du secteur de la santé ».*

*Un représentant d'une association éducative en Amérique latine*

nécessaire d'élaborer un cadre conditionnel dans lequel les ministères de l'éducation peuvent apporter, au fil du temps, une réponse plus systématique, idéalement dans la limite de leurs moyens récurrents.

### **Politique du secteur éducatif en matière de VIH et de SIDA**

Un tiers (32 %) des ministères de l'éducation ont affirmé avoir une politique du secteur éducatif en matière de VIH et de SIDA, dont 40 % pour les pays à forte prévalence, 27 % pour les pays à prévalence moyenne et 30 % pour les pays à faible prévalence. L'absence d'une politique spécifique au secteur dans *la plupart* des pays est très préoccupante, car les besoins spécifiques du secteur éducatif ne peuvent pas être satisfaits de manière adéquate par un cadre de politiques nationales ou une série de directives. La question a été évoquée tout au long du rapport et apparaît comme une priorité pour les interventions et le développement. Cela dit, 59 % des ministères de l'éducation n'ayant pas de politiques sectorielles spécifiques affirment traiter ces problèmes dans le cadre d'autres politiques régissant le secteur éducatif, ce qui est le cas pour 36 % des pays à forte prévalence, 42 % des pays à prévalence moyenne et 77 % des pays à faible prévalence.

Les représentants de la société civile ont suggéré que le fait que de telles politiques n'aient pas été mises en place tenait à deux facteurs: tout d'abord, le VIH et le SIDA étaient perçus comme

relevant de la responsabilité du ministère de la santé et, deuxièmement – en particulier dans les pays d'Asie et d'Amérique latine – ils n'étaient pas conçus comme un problème. Le rapport de la CSS reconnaissait que dans de nombreux pays africains, des politiques étaient en cours d'élaboration, mais que leur valeur – ainsi que celle des plans stratégiques qui les accompagnaient – était limitée, le VIH et le SIDA n'étant pas intégrés dans les plans d'ensemble (tels que l'EPT ou les DSRP). D'après la CSS, s'il n'est pas intégré dans une politique éducative d'ensemble, un plan stratégique en matière de VIH et de SIDA devient redondant et impossible à mettre en œuvre.

### **Implications en termes de politiques**

- Chaque pays devrait avoir une politique nationale de contextualisation du VIH et du SIDA, une politique du secteur éducatif et une politique du secteur éducatif en matière de VIH et de SIDA afin de répondre aux spécificités de l'impact de celui-ci et de son influence sur l'offre, la demande, la qualité et

les résultats. L'élaboration d'une politique d'ensemble en matière de VIH et de SIDA pour l'éducation, assortie d'une série de principes directeurs et sujette à examens et révisions réguliers, devrait être une priorité stratégique des gouvernements.

- Cette politique devrait se traduire par une mise en œuvre assortie d'un calendrier et de priorités, être le fruit d'un processus de consultation mené à travers tout le secteur et impliquer tous les groupes représentatifs afin de s'assurer leur adhésion et de l'efficacité de la mise en œuvre. De même, elle doit aborder des principes directeurs essentiels et les quatre thèmes principaux qui fournissent ensemble les orientations propres à une telle politique: prévention; traitement, soin et soutien; questions liées au lieu de travail et gestion de la riposte au VIH et au SIDA.
- Une fois définie et adoptée, cette pratique doit orienter toute planification stratégique et toute conception de cadres juridiques et réglementaires; elle doit également offrir une structure dynamique dans laquelle tous les fonctionnaires du secteur peuvent être évalués et rendre des comptes.
- Une telle politique doit prendre en compte les variations qui se manifestent au niveau des provinces et des districts et ne doit pas tenter de faire coïncider tous les éléments du secteur avec un schéma défini sans compromis.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique propre au secteur peuvent ouvrir la voie à une succession de réponses importantes au sein du secteur. Tant les ministères de l'éducation que les bailleurs de fonds doivent s'engager à faire de ce processus une priorité, dans la mesure où il a la capacité de générer de considérables dividendes en termes stratégiques.





## TROISIÈME / Section

### INTÉGRATION DU VIH ET DU SIDA

La troisième section de l'enquête analysait le niveau d'intégration du VIH et du SIDA dans les politiques, la planification, la mise en œuvre, l'exécution, le suivi et les rapports.

#### Planification stratégique

La plupart des ministères de l'éducation (79 %) ont confirmé l'existence d'un plan stratégique du secteur éducatif en matière de VIH et de SIDA, cette proportion passant à 84 % dans les pays à forte prévalence – ce qui pose toutefois la question de savoir pourquoi 16 % de ce dernier groupe ne dispose pas d'un tel plan. Parmi les pays ayant un plan stratégique en matière de VIH et de SIDA, 90 % ont affirmé disposer d'un plan d'action en vue de sa mise en œuvre, dont 94 % des pays à forte prévalence et 85 % des pays à prévalence moyenne. Le fait que ces plans soient peu visibles dans de nombreux pays laisse penser qu'il est nécessaire de poursuivre les recherches et l'évaluation, en particulier pour ce qui concerne leur à-propos et leur qualité.

La CSS fait état de variations considérables du niveau des réponses stratégiques au VIH et au SIDA dans l'éducation, bien que les *types* de réponses soient remarquablement homogènes, révélant peut-être en cela une influence des bailleurs de fonds. Dans tous les pays, les représentants de la société civile ont vu sur le terrain très peu d'indices témoignant de politiques pleinement chiffrées et mises en œuvre.

#### Implications en termes de politiques

- Les pays à forte prévalence qui n'ont pas mis en place de plans (et de politiques) stratégiques sont particulièrement vulnérables et doivent se fixer des priorités dans l'élaboration de ces actions.
- Le fait que la planification de la mise en œuvre ne soit guère attestée suggère que de nombreux ministères de l'éducation peuvent manquer des ressources ou de l'expertise nécessaires pour dépasser le stade où la prévention est la priorité. Une assistance technique spécialisée peut être nécessaire pour examiner les plans stratégiques existants et évaluer leur potentiel de mise en œuvre.
- Les ministères de l'éducation doivent être plus réalistes dans leur planification et identifier des activités susceptibles d'être chiffrées et mises en œuvre selon une succession d'étapes fixées dans le temps, avec une attribution claire et sans ambiguïté des responsabilités. Dans certains cas, certains ministères de l'éducation semblent se sentir poussés à satisfaire des demandes extérieures et à produire des plans stratégiques ambitieux, en identifiant un large éventail d'objectifs et d'activités qui sont de toute évidence inaccessibles. Ce problème tient à un manque de responsabilité pour la mise en œuvre, qui crée peut-être l'impression que l'intention exprimée suffit à traiter le problème.
- Lorsqu'il existe des plans stratégiques, la plupart d'entre eux se situent au niveau national et ne tiennent pas compte de la nécessité d'une décentralisation au niveau du district, où la prestation

est réellement fournie. Cela a pour implication que *tous* les plans stratégiques doivent envisager une réponse décentralisée qui prenne en compte les variations des situations et des circonstances locales.

## Planification

Pour ce qui est de la fonction de planification autour de l'impact du VIH et du SIDA sur l'éducation, le VIH et le SIDA n'ont été explicitement envisagés et n'ont donné lieu à des rapports que dans 55 % de l'ensemble des pays, chiffre qui passait à 74 % dans les pays à forte prévalence. Cela signifie que 26 % des pays à forte prévalence ne prennent pas explicitement cette question au sérieux dans la planification.

De même, les groupes de la société civile ont observé que les ministères de l'éducation n'avaient pas pris en compte d'une manière adéquate l'impact du VIH et du SIDA sur les enseignants, préférant éviter une question aussi débattue.

## Implications en termes de politiques

- Que plus d'un quart des pays à forte prévalence n'aient pas explicitement défini de plans pour faire face à l'impact du VIH et du SIDA en dit long sur le fait que la pandémie a été considérée comme une question de santé publique plutôt que de gestion systémique. Cela implique que, sur à ce qui est clairement un problème majeur de gestion et qui a des conséquences directes sur la planification à tous les niveaux, la communication et la coordination entre les principales directions des ministères de l'éducation sont limitées.
- Cette absence de sensibilisation et de réponse en matière de planification peut en partie tenir au fait que, dans de nombreux pays en développement, les EMIS n'ont pas su mettre en évidence l'impact du VIH et du SIDA. Le fait que de nombreux EMIS et autres systèmes d'aide à la décision n'aient pas fonctionné à leur niveau optimal, ainsi que leur manque de sensibilité au VIH et au SIDA, peut faire douter dans une large mesure du niveau de l'impact sur le secteur éducatif (voir ci-dessous, Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (EMIS)). La fonction de planification étant directement intéressée par le calcul et la projection de la demande et de l'offre, un plaidoyer durable, un renforcement des capacités et une assistance technique sont nécessaires d'urgence.

## Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (EMIS)

Dans leur grande majorité (88 %), les ministères de l'éducation ont indiqué qu'ils disposaient d'EMIS, ce taux s'abaissant à 84 % dans les pays à forte prévalence et s'élevant à 93 % dans les pays à prévalence moyenne. Bien que ces chiffres puissent paraître élevés en valeur absolue, il se trouve que *tous* les ministères de l'éducation devraient disposer d'EMIS pour assurer la gestion et la planification



de base et pour rendre compte de l'impact du VIH et du SIDA et en assurer le suivi. Toutefois, 38 % seulement des pays disposant d'EMIS ont indiqué que ces systèmes avaient été analysés en vue d'y inclure des indicateurs tenant compte du VIH et du SIDA; ce chiffre passe à 60 % pour les pays à forte prévalence, mais descend à 14 % dans les pays à prévalence moyenne.

Le rapport de la CSS note qu'une pression croissante s'exerce pour que la définition de politiques soit fondée sur les faits, ce qui exige des indicateurs valides et solides. Dans la réalité, les ministères de l'éducation ont eu les plus grandes difficultés à collecter des données de bonne qualité sur l'éducation, du fait a) de l'insuffisance des capacités et des ressources disponibles au niveau des districts ou des provinces pour la collecte d'indicateurs de l'éducation; b) d'une mauvaise communication des résultats des recherches sur le VIH et le SIDA entre les ministères de l'éducation et de la santé; et/ou c) d'une synthèse insuffisante des résultats des recherches ou d'une analyse limitée de l'impact de ces résultats sur les ministères de l'éducation. À l'extrême, certains pays – notamment hors d'Afrique – ont indiqué qu'ils ne disposaient absolument pas de données sur le VIH et le SIDA et l'éducation.

***Plus de la moitié des pays à prévalence forte et moyenne n'ont pas amendé leurs systèmes d'EMIS pour y inclure des indicateurs sensibles au VIH et au SIDA.***

### **Implications en termes de politiques**

- L'apparition et le déclin des EMIS au sein des ministères de l'éducation n'est malheureusement pas un phénomène rare, en particulier en Afrique. De nombreux ministères de l'éducation ont connu l'écroulement de ces systèmes et celui de leur « réélaboration » financée par les bailleurs de fonds, parfois à plusieurs reprises. Le fait de laisser battre de l'aile des systèmes d'aide à la décision d'une telle importance stratégique peut tenir à un manque d'intérêt, au plus haut niveau même du système, pour les informations qu'ils fournissent. Comment expliquer autrement que les décideurs principaux des ministères de l'éducation puissent tolérer l'absence de données ou le fait qu'elles ne soient fournies que des années après les faits? Des actions et des investissements destinés à une orientation et une formation des gestionnaires de haut niveau leur permettant d'utiliser les informations nécessaires à la prise de décisions et de prendre conscience de l'importance de politiques et de processus décisionnels fondés sur les faits sont nécessaires d'urgence.
- Les EMIS sont, au sein des ministères de l'éducation, un excellent exemple d'une fonction stratégique vitale *à la fois* pour le bon fonctionnement du système et pour la lutte contre le VIH et le SIDA. Le système ne peut être ni mesuré ni contrôlé efficacement sans que des données précises et fiables soient fournies en temps utile. De même, la riposte au VIH et au SIDA – qui a des implications en termes de demande et d'offre – ne peut être convenablement soutenue sans une certaine confirmation de son impact au moyen d'indicateurs tirés de ces données.
- Il est préoccupant que de nombreux ministères de l'éducation doivent encore modifier leur collecte de données et leurs instruments analytiques pour tenir compte des indicateurs d'impact du VIH et du SIDA, par exemple de la perte temporaire ou permanente d'enseignants et d'apprenants. Il est également vraisemblable que les pays les plus touchés sont ceux qui ont la plus faible capacité à répondre tant aux problèmes de gestion systémique qu'à l'impact du VIH et du SIDA. Les pays à prévalence forte et moyenne devraient donc faire d'urgence une priorité de la recherche d'un appui technique pour les EMIS, en prévoyant un examen approprié des systèmes et l'élaboration d'un nombre limité d'indicateurs simples afin d'assurer leur commodité, leur pérennité et leur prise en compte du VIH et du SIDA.



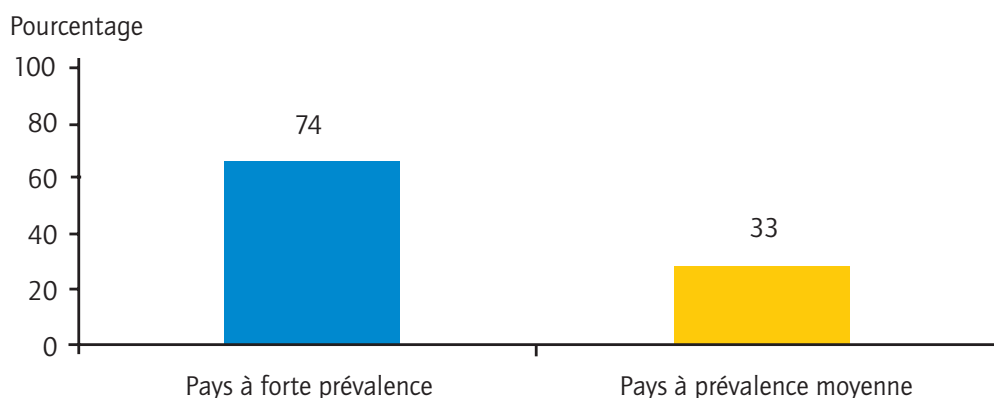


- La capacité et les résultats des EMIS reposent sur les systèmes de collecte et de suivi des données, à partir du niveau des écoles et des districts en remontant vers les niveaux plus élevés, et dépendent par définition de la capacité et de l'importance accordées à ces données à chaque niveau du système. Les actions devraient se concentrer sur le renforcement des capacités au niveau des districts et des écoles et sur la mise en place de systèmes locaux supplémentaires visant à fonder et à orienter une compréhension et des mesures plus locales. Dans de très nombreux pays, outre qu'il s'agit là d'une faiblesse inhérente à ces mécanismes, les informations produites sont rarement renvoyées – à supposer même qu'elles le soient jamais – aux niveaux inférieurs du système.
- En plus de la collecte systématique d'indicateurs prioritaires, les ministères de l'éducation doivent avoir accès aux recherches pertinentes entreprises par les ministères de la santé, les ONG et les universités. Cela supposera des efforts transsectoriels, menés en collaboration avec les partenaires de développement, afin d'améliorer les flux d'information et d'élaborer un programme national de recherche définissant des priorités (voir également p. 61, Les recherches orientant la riposte au VIH et au SIDA dans le secteur éducatif).

### Planification au niveau des districts

Plus de la moitié (56 %) des ministères de l'éducation ont indiqué qu'ils prenaient en compte le VIH et le SIDA dans l'élaboration des plans au niveau des districts, ce chiffre passant à 74 % dans les pays à forte prévalence, mais descendant à 33 % seulement dans les pays à prévalence moyenne – voir Figure 2. De même, 47 % des ministères de l'éducation ont affirmé qu'ils collectaient des données relatives au VIH et au SIDA au niveau des districts. Si ces chiffres semblent faibles, l'expérience opérationnelle suggère au contraire que ces déclarations pourraient en réalité être exagérées, ou du moins qu'elles pourraient reposer sur une autre définition des termes. Ainsi, la « prise en compte » du VIH et du SIDA lors de l'élaboration ou de la mise en œuvre des plans au niveau des districts peut n'avoir que peu à voir avec l'intégration du VIH et du SIDA.

Figure 2 : Ministères de l'éducation indiquant avoir pris en compte le VIH et le SIDA dans les plans au niveau des districts



## Implications en termes de politiques

- Cette réponse suggère un haut degré de conscience du *besoin* de planification au niveau des districts. Cela implique que le temps est peut-être venu pour des actions de formation à cet égard.
- Les actions doivent comprendre des modèles créatifs et ayant valeur d'illustration pour des activités menées au niveau des districts, accompagnés d'hypothèses de coûts et de tableaux. Une fois encore, l'expérience opérationnelle suggère que le manque de créativité (et de conscience des options possibles) au niveau local est un énorme obstacle sur la voie de la planification et de la mise en œuvre dans ce domaine.



## Évaluation de l'impact

Moins des deux tiers (58 %) des pays à forte prévalence ont indiqué qu'ils avaient procédé à une évaluation de l'impact du VIH et du SIDA sur le secteur éducatif, et 75 % de ceux qui ne l'avaient pas encore fait ont indiqué qu'une telle évaluation était planifiée. Cela appelle une question nouvelle, qui n'a pas été posée dans le cadre de l'enquête: combien de pays ont *renouvelé* une telle évaluation et en ont mesuré les résultats par rapport aux valeurs de référence? Cette question devrait faire l'objet de recherches complémentaires.

## Implications en termes de politiques

- De nombreux pays à forte prévalence ont reconnu la gravité du problème et ont procédé ou projettent de procéder à une évaluation d'impact. Ces évaluations doivent être disponibles et peuvent permettre aux partenaires du secteur éducatif (par exemple aux ONG et à la société civile) et à la communauté internationale de mieux comprendre l'impact du VIH et du SIDA et la riposte qui lui est opposée. Elles peuvent également représenter une ressource précieuse en vue de la mobilisation de soutiens extérieurs. Alors que l'élaboration de termes de référence destinés à cette évaluation est encore en cours, il convient d'encourager cet esprit, qui privilégie l'accès et les partenariats, afin que les résultats puissent être aussi intégrateurs que possible.
- À en juger par certains exemples, il est possible que de nombreux pays n'aient pas donné de suite à l'évaluation d'impact initiale, ne l'aient pas renouvelée ou pas utilisée comme une référence pour d'autres formes de suivi et de mesure. Une action appropriée pourrait prévoir une nouvelle visite aux ministères de l'éducation concernés, en vue de leur proposer un tel processus et de les aider à l'élaborer, compte tenu de la rareté et de l'importance de telles études de cas.
- Du fait des coûts et des délais considérables qu'impliquent les évaluations d'impact, il conviendrait d'examiner des méthodes alternatives permettant de concevoir rapidement et efficacement – et de renouveler aussi souvent que nécessaire sans implications budgétaires majeures – une analyse de l'impact et les moyens de contrôler et de mesurer ce dernier. Par exemple, les instruments propres à une évaluation rapide du secteur éducatif pourraient être utilisés en combinaison ou dans le cadre d'interactions avec les représentants du secteur en vue d'une planification stratégique ou de l'élaboration de politiques.



## QUATRIÈME / Section

### QUESTIONS LIÉES AU LIEU DE TRAVAIL ET RESSOURCES HUMAINES

La quatrième section de l'enquête analysait les questions liées au lieu de travail et aux ressources humaines dans l'éducation.

#### Politiques relatives au lieu de travail

Les politiques relatives au lieu de travail sont l'un des quatre thèmes principaux qui sont essentiels à toute politique d'ensemble du secteur éducatif en matière de VIH et de SIDA – les autres thèmes étant la prévention, puis le traitement, les soins et le soutien et la gestion de la riposte du secteur. Un ministère de l'éducation sur cinq seulement (19 %) a indiqué qu'il disposait d'une politique liée au lieu de travail ou d'une politique de ressources humaines en matière de VIH et de SIDA (soit 30 % des pays à forte prévalence, 21 % des pays à prévalence moyenne et 11 % des pays à faible prévalence). Il est intéressant de noter que 70 % des ministères de l'éducation disposant de telles politiques affirmaient avoir associé leur personnel à l'élaboration des politiques liées au lieu de travail – ce chiffre étant de 85 % dans les pays à forte prévalence et 80 % dans les pays à prévalence moyenne, mais de 53 % seulement dans les pays à prévalence faible. Cinquante-cinq pour cent de ces pays affirmaient qu'ils réexaminaient régulièrement ces politiques – soit 43 % des pays à forte prévalence, 18 % des pays à prévalence moyenne et 54 % des pays à faible prévalence. Le fait que le chiffre soit plus élevé dans ces derniers pourrait tenir à ce que ces pays disposeraient de capacités et de ressources plus importantes.

Le rapport de la CSS note en particulier que l'impact du VIH et du SIDA sur les enseignants n'a pas été abordé d'une manière adéquate dans la grande majorité des pays, à cause peut-être de la stigmatisation et de la controverse qui s'y attachent. Parmi les pays concernés par l'étude, un seul était perçu comme disposant d'un programme complet et destiné aux enseignants, comprenant des politiques liées au lieu de travail en matière de VIH et de SIDA, des services de conseil et des tests volontaires et un accès aux traitements. Selon ce rapport, les ministères de l'éducation sont également mal préparés à faire face à l'impact potentiel du VIH et du SIDA sur les enseignants, faute de données adéquates sur leur morbidité et leur mortalité, leur absentéisme et leur départ vers d'autres secteurs (voir page précédente, Évaluation et l'impact et p. 38, Formation des enseignants).

#### Implications en termes de politiques

- Dans la plupart des ministères de l'éducation, un flou considérable entoure la définition de ce qu'est une politique liée au lieu de travail. Si de nombreux ministères de l'éducation affirment qu'ils disposent de telles politiques, il peut en réalité s'agir de modalités particulières des politiques nationales en matière de VIH et de SIDA ou d'autres plans et cadres d'orientation, voire de sections des plans stratégiques sectoriels. Une politique d'ensemble en matière de lieu de travail et de ressources humaines comporte de nombreuses caractéristiques spécifiques au secteur, qui devraient faire partie d'une politique du lieu de travail qui soit *spécifique à l'éducation*. Lorsque de telles politiques n'existent pas (ce qui est



le cas dans plus de 70 % des pays à forte prévalence), elles devraient être élaborées d'urgence, soit en tant que politiques indépendantes liées au lieu de travail, soit – ce qui est plus approprié – comme faisant partie intégrante d'une politique sectorielle d'ensemble en matière de VIH et de SIDA.

- Les politiques liées au lieu de travail doivent fournir un cadre juridique garantissant les droits des salariés, comporter des réglementations régissant les conditions de travail appropriées, établir des mécanismes efficaces de suivi et de rapports sur l'impact du VIH et du SIDA sur les enseignants et sur les autres salariés du secteur éducatif et compléter les politiques visant à une protection plus large des apprenants du secteur. Le *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail* définit des normes excellentes et doit être considéré comme une référence en la matière.
- Moins de la moitié des ministères de l'éducation des pays à prévalence forte et moyenne affirmant disposer de telles politiques en matière de lieu de travail ont déclaré qu'ils les réexaminaient régulièrement. L'expérience du terrain suggère que le personnel des ministères de l'éducation est réticent à s'engager à toute révision régulière des politiques, fût-ce sur une base annuelle, et préfère s'engager à procéder à « une révision lorsqu'elle est nécessaire ». La CSS a confirmé cette observation, notant qu'il est raisonnable de supposer que les révisions régulières – lorsqu'elles existent – ne sont pas assez régulières. Dans l'idéal, *toutes* les politiques devraient être revues sur une base annuelle pour pouvoir être adaptées à la dynamique de l'impact du VIH et du SIDA et de telles révisions devraient être une condition préalable à l'octroi de financements extérieurs. Elles devraient impliquer toutes les parties prenantes du secteur et donner lieu à des rapports annuels accessibles au secteur entier ainsi qu'aux partenaires du développement.
- De même, il est nécessaire de formaliser des signaux d'« alerte précoce » afin de déterminer l'impact du VIH et du SIDA sur les enseignants et les autres salariés du secteur éducatif. Un système plus efficace de suivi et de comptes rendus (au moyen de mécanismes confidentiels) portant sur l'absentéisme, la morbidité et la mortalité des enseignants doit être mis en place. Les réponses doivent se fonder sur le contexte d'une compréhension d'ensemble de la réduction du nombre d'enseignants et d'une planification précise de l'éducation.

## Politiques de ressources humaines

Moins d'un ministère de l'éducation sur dix (9 %) a indiqué qu'il avait révisé ou amendé ses politiques de ressources humaines en vue de minimiser la vulnérabilité du secteur et son exposition au VIH et au SIDA, et 26 % indiquaient qu'une telle révision était en cours. Les politiques de ressources humaines étaient notamment absentes dans les pays à forte prévalence, où 11 % des ministères de l'éducation étaient en mesure de confirmer que ces amendements avaient été réalisés, tandis que 32 % affirmaient qu'ils étaient en cours. C'est là une nouvelle perspective prioritaire d'intervention et de soutien technique.

*Deux tiers des pays à prévalence forte et moyenne n'ont pas amendé leurs politiques de ressources humaines en vue de réduire la vulnérabilité au VIH et au SIDA. Des amendements étaient en cours dans neuf pays.*

## Implications en termes de politiques

- Pour de nombreux ministères de l'éducation, le coût des ressources humaines consomme jusqu'à 85 % ou plus du budget brut de l'éducation ; l'impact du VIH et du SIDA en termes de pertes temporaires et permanentes de ressources humaines – et les coûts liés au remplacement de celles-ci – apparaît comme une question politique très importante qu'il convient de traiter en ce qu'elle est la pierre angulaire d'une planification intégrée.

- Il convient d'accorder une attention spécifique aux questions de ressources humaines et à la définition de directives assurant une protection adéquate de la capacité et de la pérennité du système. Doit notamment être traité le problème de la segmentation des données relatives aux opérations et aux effectifs, car de nombreux pays ne disposent pas d'un système unique susceptible d'indiquer aux responsables ou aux planificateurs combien d'enseignants sont présents dans le système à tout instant – voire qui ils sont.
- Compte tenu de la sous-performance généralisée des EMIS et des autres systèmes d'information, la mise en place de systèmes intégrés, ou tout au moins reliés, permettant d'appréhender et de contrôler les données relatives aux ressources humaines dans le cadre d'un système d'ensemble d'aide à la décision doit être considérée comme un objectif essentiel de la réforme du système.

## Règles et réglementations

Les ministères de l'éducation doivent réexaminer bon nombre de leurs règles et réglementations à la lumière de l'impact du VIH et du SIDA et des implications qui en résultent pour le secteur. Cependant, 42 % seulement des ministères de l'éducation ont déclaré qu'ils procédaient à ce réexamen – chiffre qui passe à 56 % dans les pays à forte prévalence. Cette situation peut être directement liée au manque de politiques spécifiques au secteur en matière de VIH et de SIDA et, partant, à l'absence de l'élan qu'elles donneraient au réexamen de ces réglementations.



### Implications en termes de politiques

- Une politique d'ensemble du secteur éducatif est une condition préalable à la mise en place de règles, de réglementations et de conditions d'emploi susceptibles d'être soutenues par la loi. Près de la moitié des pays à forte prévalence n'ont pas élaboré de telles règles et réglementations, faute peut-être d'une politique de cette nature, et ces règles et réglementations doivent donc être identifiées et prises en compte de manière prioritaire.
- Il est encore possible de consolider dans une très large mesure l'information relative aux meilleures pratiques pour ces règlements et aux politiques et les principes qui les sous-tendent, afin d'élaborer un ensemble de directives susceptibles d'accélérer la réforme au niveau national et de soutenir le développement des meilleures pratiques.

## Analyse de la demande et de l'offre

Un peu plus de la moitié (53 %) de l'ensemble des ministères de l'éducation des pays à forte prévalence ont déclaré qu'ils avaient procédé à une analyse en termes de demande et d'offre de l'impact du VIH et du SIDA sur le secteur éducatif. Il est troublant que ce chiffre soit si faible, compte tenu du fait que 100 % des pays hautement vulnérables devraient procéder à de telles analyses. Plus préoccupant encore est le fait que 15 % seulement des pays à forte prévalence ayant procédé à ces analyses ont réalisé les changements qu'elles impliquaient en termes de planification des ressources humaines.

### Implications en termes de politiques

- La modestie des réponses apportées dans le domaine de la planification laisse supposer que les ministères concernés considèrent qu'il n'y a pas de problème, ou qu'ils ne réagissent pas aux

informations disponibles. Dans les deux cas, des investigations plus approfondies sont nécessaires au niveau national, car la faiblesse de ces réactions est quelque peu contraire au bon sens.

- Les analyses de la demande et de l'offre qui ne se sont pas traduites par des changements dans la planification des ressources humaines doivent être réexaminées et analysées plus en profondeur afin de déterminer si leurs résultats démontrent a) qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer; b) que les données fiables manquent; c) que les analyses sont insuffisantes; et/ou d) qu'il est nécessaire de procéder à des analyses complémentaires. Une assistance et un soutien techniques devront être fournis à cette fin.
- L'adoption de modèles communs en matière de demande et d'offre doit être encouragée afin de rendre plus économique la généralisation de la formation et de faciliter les analyses comparatives entre régions.

## Politiques de non-discrimination

Dans les pays relevant de toutes les catégories de prévalence, on a demandé aux ministères de l'éducation s'ils avaient une politique de non-discrimination en matière de recrutement, d'avancement, de continuité de l'emploi et de couverture sociale pour le personnel affecté par le VIH et le SIDA. Près des deux tiers (65 %) de l'ensemble des ministères de l'éducation ont confirmé que c'était le cas (et, pour 1 % de pays supplémentaires, que cette politique était en cours d'élaboration), ce chiffre passant à 80 % dans les pays à forte prévalence, mais descendant à 50 % dans les pays à prévalence moyenne (et 7 % de pays dans lesquels ils sont en cours d'élaboration) et 62 % dans les pays à faible prévalence. Tout en démontrant un degré élevé de respect des normes et de préparation, cette situation suggère également que 34 % de ces pays ont encore beaucoup à faire pour établir fermement les droits des personnes touchées par le VIH et le SIDA.

### Implications en termes de politiques

- Compte tenu du flou qui entoure l'articulation des politiques nationales et des politiques spécifiques au secteur, ainsi que les règlements sectoriels qui en dérivent, il est moins certain que la non-discrimination soit traitée d'une manière adéquate dans le secteur éducatif en tant que tel. Ce principe devrait faire partie de toute politique sectorielle de l'éducation et, dans tous les pays, les politiques, les projets ou les actions en cours devraient être réexaminés pour faire en sorte que ce soit bien le cas.
- La non-discrimination doit également être enracinée dans les politiques à tous les niveaux, en commençant par la Constitution nationale et la Déclaration des droits de l'homme.

## Confidentialité

La plupart (81 %) des ministères de l'éducation ont confirmé que la confidentialité des informations relatives aux personnels touchés par le VIH et le SIDA était respectée, ce qui est le cas dans 75 % des







pays à forte prévalence, 77 % des pays à prévalence moyenne et 85 % des pays à faible prévalence.

### **Implications en termes de politiques**

- La confidentialité, en tant que droit, doit être enracinée dans les politiques et les réglementations, en particulier sur le lieu de travail, et protégée par des réglementations et des procédures légalement contraignantes.

### **Formation des enseignants**

Des plans visant à former un plus grand nombre d'enseignants pour pallier l'érosion croissante des effectifs de ces derniers ont été élaborés dans 24 % de l'ensemble des pays, 26 % des pays à forte prévalence et 20 % des pays à prévalence moyenne. Ces chiffres contredisent les déclarations évoquées ci-dessus (voir page 36, Analyse de la demande et de l'offre), selon lesquelles 53 % des pays à forte prévalence affirmaient avoir procédé à une analyse des ressources humaines en termes de demande et d'offre, dont 15 % seulement indiquaient qu'ils avaient réalisé des changements à la suite de ces analyses. Cette variation suggère un manque de cohérence interne de la conscience et de la compréhension qu'ont les ministères de l'éducation de leurs différentes fonctions et activités, ce qui n'est guère surprenant dans des systèmes complexes et disposant de capacités insuffisantes, dans lesquels les données relatives aux opérations et au personnel ne sont pas reliées les unes aux autres. Des recherches complémentaires et un réexamen des analyses actuelles de la demande et de l'offre sont nécessaires.

Le rapport de la CSS a souligné l'importance des enseignants pour le succès d'une éducation scolaire dans le domaine du VIH et du SIDA et a déploré le manque d'investissements destinés à la formation et au soutien des enseignants. Les ministères de l'éducation avaient entrepris une formation systématique des enseignants en matière de VIH et de SIDA dans trois seulement des pays couverts par l'enquête (à l'échelle nationale dans ces trois cas), la formation des enseignants étant largement lacunaire dans les autres pays concernés.

### **Implications en termes de politiques**

- La formation en cours de service et la formation préalable des maîtres devraient comporter des composantes obligatoires consacrées au VIH et au SIDA, susceptibles de faire l'objet d'un examen ou d'un certificat.
- Une unité chargée de la gestion du VIH et du SIDA, convenablement formée et efficace, qui serait au service de l'ensemble du secteur de l'éducation, pourrait assurer un rôle de coordination et d'analyse en vue de remédier à ces anomalies et de signaler les besoins de recherches complémentaires.
- L'impact du VIH et du SIDA sur l'offre d'enseignants est au centre de ce discours. Une formation et un renforcement des capacités du personnel des ministères de l'éducation et des partenaires de la société civile devraient être entrepris dans les pays à prévalence moyenne et forte, afin d'assurer des projections précises et fiables, des analyses pertinentes de la demande et de l'offre et l'utilisation de ces données à des fins de planification – en particulier pour l'organisation de la formation des enseignants en fonction de la diminution projetée de leurs effectifs, lorsque de telles projections existent.

## Suivi des ressources humaines

Un cinquième seulement (21 %) des pays à forte prévalence ont affirmé que les effets du VIH et du SIDA sur les ressources humaines font l'objet d'un suivi, ce qui signifie que, dans près de quatre pays sur cinq (79 %), ce n'est pas le cas. Compte tenu de la proportion des budgets de l'éducation consacrée aux ressources humaines, cette question aussi devrait être considérée comme un sujet de préoccupation majeure appelant une action rapide.

### Implications en termes de politiques

- L'absence de *rapports* peut se révéler un problème aussi important que l'absence de suivi même. Les rapports peuvent être une relative innovation pour de nombreux ministères de l'éducation et une assistance technique suffisante devrait donc soutenir la conception de tableaux simples et pratiques à cette fin.
- La mise en place de systèmes de rapports réguliers et publics s'accompagnera vraisemblablement d'une amélioration de la qualité et de la fréquence du suivi. En apparence, cette démarche revient à mettre la charrue avant les bœufs, mais, le manque de suivi étant une lacune constante, le fait de donner un caractère public à ce processus peut exercer la pression positive nécessaire à une amélioration.

## Logement approprié

Quinze pour cent seulement des ministères de l'éducation étaient en mesure de confirmer que lorsque le logement était fourni par le ministère, des mesures étaient prises pour faire en sorte qu'il soit adapté aux besoins des personnels touchés par le VIH et le SIDA. Cette situation a été confirmée par 11 % des pays à forte prévalence, 13 % des pays à prévalence moyenne et 18 % des pays à faible prévalence, ce qui suggère à nouveau que les pays à faible prévalence pourraient disposer d'une capacité relativement plus importante en matière de protection sociale.

### Implications en termes de politiques

- Des recherches complémentaires sont nécessaires sur ce point, car la question relative à la fourniture d'un logement « adapté aux besoins des personnels affectés par le VIH et le SIDA » peut avoir été mal comprise. En premier lieu, le seul fait de fournir un logement aux personnels du ministère de l'éducation peut avoir été souvent une notion étrangère et, en second lieu, le fait que ce logement puisse être adapté aux besoins des personnels affectés par le VIH et le SIDA peut avoir aggravé la confusion.

*Avec le VIH/SIDA, l'incapacité ou le décès ne sont pas immédiats. La maladie taille constamment dans la base de ressources humaines. De ce fait, le besoin d'ajustement de la gestion à un grand nombre des impacts potentiels du VIH/SIDA n'apparaît pas toujours immédiatement. Les autorités éducatives des pays à prévalence faible ou moyenne peuvent ne pas voir que leurs systèmes sont menacés alors même que, du fait de sa nature insidieuse, la maladie érode sans répit l'ensemble de la capacité du système.*

– MJ Kelly et B Bain. *Education and HIV and AIDS in the Caribbean*. Paris, IIPÉ/UNESCO, 2003.



## CINQUIÈME / Section

### PROGRAMMES CONSACRÉS AU VIH ET AU SIDA SUR LE LIEU DE TRAVAIL

La cinquième section de l'enquête analysait les programmes consacrés au VIH et au SIDA sur le lieu de travail en vue de prévenir la diffusion de l'épidémie, d'atténuer son impact sur les travailleurs et de fournir une protection sociale contribuant à faire face à la maladie.

*Le VIH/SIDA est une question liée au lieu de travail et devrait être abordé comme toute autre maladie ou situation grave existant sur le lieu de travail. Cela est nécessaire non seulement parce que la question du VIH/SIDA touche les travailleurs mais aussi parce que le lieu de travail, lequel s'inscrit dans la communauté locale, a un rôle à jouer dans la lutte globale contre la propagation et les effets de l'épidémie.*

– BIT – Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail. Genève, OIT, 2001.

#### Programmes de sensibilisation

Compte tenu des niveaux d'investissements et d'activités décrits dans un grand nombre de réponses, on peut supposer que chaque ministère de l'éducation disposait d'un programme de sensibilisation pour ses personnels au niveau national. Cela n'est toutefois vrai que pour 37 % de l'ensemble des pays, chiffre qui atteint 70 % dans les pays à forte prévalence (et 20 % de plus en comptant les pays où ces programmes sont en cours d'élaboration) et tombe à 47 % dans les pays à prévalence moyenne (et 27 % de plus pour les programmes en cours d'élaboration), et 12 % dans les pays à faible prévalence (et 27 % de plus pour les programmes en cours d'élaboration).

De tels programmes n'étaient disponibles qu'au niveau des districts dans 36 % de l'ensemble des pays (et en cours d'élaboration dans 19 %), chiffre qui passe à 65 % (en cours d'élaboration dans 25 %) dans les pays à forte prévalence et à 36 % (en cours d'élaboration dans 21 %) dans les pays à prévalence moyenne, pour tomber à 18 % (en cours d'élaboration dans 15 %) dans les pays à faible prévalence.

Des programmes de sensibilisation destinés au personnel des établissements d'enseignement sont disponibles dans 41 % des pays (et en cours d'élaboration dans 29 %), chiffre qui passe à 60 % (en cours d'élaboration dans 25 %) pour les pays à forte prévalence et tombe à 40 % (en cours d'élaboration dans 33 %) pour les pays à prévalence moyenne et 29 % (en cours d'élaboration dans 29 %) dans les pays à faible prévalence. La seule consolation à cet égard est que les médias de la plupart des pays entretiennent un haut degré de sensibilisation générale qui peut compenser l'absence de programmation sectorielle.

#### Implications en termes de politiques

- Les programmes de sensibilisation au sein des ministères de l'éducation doivent être conçus délibérément pour établir des liens contextuels avec les médias – qui, dans de nombreux pays, fournissent au grand public une grande part de son information sur le VIH et le SIDA. Dans certains cas, ces programmes peuvent notamment consister à réfuter les rumeurs et les inexactitudes – voire les messages alarmistes – qui circulent sur la maladie.



- Alors que la majorité des pays à forte prévalence ont affirmé qu'ils disposaient de programmes de sensibilisation au VIH et au SIDA pour leurs salariés et affirmaient que ces programmes avaient un fort impact, le rapport de la CSS suggère qu'il serait difficile d'admettre que cette sensibilisation se traduit en changements comportementaux ou en modifications du risque.
- Chaque pays doit disposer d'une politique offrant à chaque enseignant et à chaque membre du personnel des programmes de sensibilisation universels et reposant sur une bonne information, régulièrement mis à jour et renforcés. Une telle politique devrait également protéger les enseignants et les autres membres du personnel du secteur contre la discrimination et prévoir un accès confidentiel à des services de conseil et de test volontaires et à des traitements abordables.

## Programmes de prévention

D'après les rapports, des programmes de prévention visant à prévenir l'infection du VIH parmi le personnel du ministère de l'éducation étaient en place dans 89 % des pays à forte prévalence et 47 % des pays à prévalence moyenne; aucun pays de chacune de ces deux catégories n'a indiqué que de tels programmes étaient en cours d'élaboration. La plupart (80 %) des programmes existants affirmaient être attentifs à la question du genre, tandis qu'avec une honnêteté confondante, 28 % des pays à forte prévalence et 46 % des pays à prévalence moyenne concédaient que leurs programmes ne l'étaient pas.

### Implications en termes de politiques

- Le fait que neuf pays à forte prévalence sur dix – et sept sur dix pour l'ensemble des pays – aient indiqué qu'ils disposaient de programmes de prévention exprime une reconnaissance de l'importance de ces programmes. Toutefois, pour être vraiment efficaces dans une stratégie sectorielle plus complexe, ces programmes devraient s'accompagner d'une attention apportée aux traitements, aux soins et au soutien, aux questions liées au lieu de travail et à la gestion de la riposte au VIH et au SIDA. Plus déconcertant est le fait que, dans 53 % des pays à prévalence moyenne ne disposant pas de programmes de prévention, il n'est pas indiqué que de tels programmes sont en cours d'élaboration.

- L'existence de ces programmes ne signifie pas, toutefois, que leur qualité et leur couverture soient satisfaisantes. Au XXI<sup>e</sup> siècle, la qualité et la couverture des programmes de prévention doivent être revisités dans le contexte plus holistique de la politique du secteur éducatif en matière de VIH et de SIDA, afin de garantir une pertinence, une couverture et une réponse appropriées.

*Même dans des situations où la prévalence du VIH est élevée, la majorité des salariés ne sont pas encore touchés et les efforts de prévention devraient toujours rester une composante importante des réponses apportées au VIH/SIDA sur le lieu de travail.*

*– Unité mobile d'intervention/UNESCO IIPÉ à paraître en 2006.*





- L'honnêteté des pays qui ont avoué que leurs programmes ne prenaient pas en compte la question du genre doit être récompensée par la communauté du développement sous forme d'un soutien technique visant à remédier à cette situation.

### **Directives à l'intention des enseignants**

Un tiers (33 %) de l'ensemble des ministères de l'éducation ont confirmé qu'ils avaient élaboré des directives destinées aux enseignants confrontés au VIH et au SIDA dans les écoles (47 % ayant en outre indiqué que de telles directives étaient en cours d'élaboration). La situation était un peu plus mauvaise dans les pays à forte prévalence (21 %), bien que 53 % d'entre eux aient indiqué que cette élaboration était en cours; des résultats similaires ont été avancés par

les pays à prévalence moyenne, 29 % d'entre eux faisant état de directives mises en place et 57 % de directives en cours d'élaboration. Une fois encore, cependant, les pays à faible prévalence semblaient être en avance sur leurs pairs, 37 % d'entre eux ayant mis en place des directives et 40 % étant en train de les élaborer. Parmi les pays disposant de directives, 77 % affirmaient les avoir diffusées en les accompagnant d'une formation destinée à les soutenir; parmi les pays à forte prévalence, 64 % seulement pouvaient cependant affirmer que c'était le cas, tandis que 34 % reconnaissaient que ces documents avaient été diffusés sans formation de soutien.

### **Implications en termes de politiques**

- La proportion des pays dans lesquels des directives sont en cours d'élaboration (47 %) confirme que cette question n'a retenu qu'assez récemment l'attention des ministères de l'éducation. Une série de directives ayant valeur de modèles, non impératives et adaptables pourrait être élaborée sur la base des meilleures pratiques connues à ce jour et diffusée pour aider à orienter et à fonder ce processus.
- L'absence, dans un tiers des pays à forte prévalence, de formation visant à aider les enseignants à mettre en œuvre ces directives confirme que les décideurs et les responsables politiques de ces pays ne reconnaissent pas pleinement la complexité ou la sensibilité des questions auxquelles les enseignants sont confrontés. Une telle formation, accompagnée des matériels de soutien appropriés, devrait être considérée comme une priorité et envisagée sans délai.

### **Précautions universelles**

On pourrait supposer que, l'impact du VIH et du SIDA se faisant sentir sur les systèmes éducatifs depuis plus de vingt ans, des précautions universelles seraient disponibles et accessibles universellement. En fait, les directives prévoyant la mise en place de ces précautions (à l'attention du personnel) n'ont été élaborées que dans 21 % des pays et sont en cours d'élaboration dans 27 %. Pis que cela, ce chiffre tombe à 16 % dans les pays à forte prévalence (et 37 % de pays où elles sont en cours d'élaboration). Les pays à prévalence moyenne affichent, avec 21 % (et 29 % de pays où elles sont en cours d'élaboration), un résultat légèrement meilleur, tout comme – mais c'est moins surprenant – les pays à faible prévalence, dont 24 % ont élaboré de telles directives et 21 % sont en train d'en élaborer.

### **Implications en termes de politiques**

- Cet aspect fondamental devrait avoir été traité à un stade précoce et avoir été pérennisé au fil du temps. Il importe que la riposte au VIH et au SIDA ne consiste pas seulement à pallier l'absence

d'un composant essentiel, mais qu'elle soit plutôt une occasion de réaliser des actions de plaidoyer à l'échelle du secteur et de communiquer des informations récentes et précises. Cette question est essentielle, compte tenu des lacunes des connaissances des responsables et des enseignants et de la prolifération de mythes et d'informations fausses.

- Tel est précisément le type d'interventions simples et utiles qui peuvent être rapidement et aisément mises en œuvre en partenariat avec la communauté de la santé, de l'éducation et du développement, et qui devraient être envisagées sans attendre.

## Services de conseil et de test volontaires et accès à ces services

Presque tous les ministères de l'éducation (96 %) ont fait état de l'existence de services de conseil et de test volontaires et d'un accès à ces services – soit dans 95 % des pays à forte prévalence, 93 % des pays à prévalence moyenne et 97 % dans les pays à faible prévalence. Si ces chiffres ne révèlent rien quant à la répartition de ces structures, du moins les ministères de l'éducation de 83 % des pays ont-ils affirmé que leurs personnels pouvaient être dirigés vers de tels services. Ce chiffre est quelque peu gonflé par un meilleur accès des personnels à ces services dans les pays à faible prévalence (89 %), que dans les pays à prévalence moyenne (67 %) et à forte prévalence (70 %). En supposant que le droit d'être dirigé vers une structure signifie *réellement* l'accès à celle-ci et à ses prestations, ces chiffres révèlent un degré élevé de préparation ; cependant, tant l'expérience opérationnelle que les observations du rapport de la CSS tracent un grand point d'interrogation derrière cette affirmation ambitieuse : les déclarations des ministères de l'éducation peuvent, en réalité, exprimer davantage les engagements politiques et les objectifs de planification stratégique de ces derniers que la réalité du terrain.

À l'appui de ce dernier point, des systèmes d'orientation visant à faciliter l'accès aux traitements du VIH et du SIDA n'ont été mis en place que dans 51 % des pays (50 % des pays à forte prévalence et 53 % des pays à prévalence moyenne). De même 65 % seulement des ministères de l'éducation déclarent que des points de diffusion sont accessibles sur le lieu de travail ou à proximité pour la distribution gratuite ou l'achat de préservatifs, ce chiffre étant plus élevé dans les pays à forte prévalence (70 %) et à faible prévalence (71 %) que dans les pays à prévalence moyenne (47 %).

À cela s'ajoutent, selon la CSS, le problème de la sous-utilisation des structures disponibles du fait de la stigmatisation généralisée et celui du coût des antirétroviraux lorsque le test se révèle positif. De même le rapport de la CSS note que des efforts n'ont été réalisés dans aucun des pays faisant l'objet de l'enquête pour cibler les traitements et les soins destinés aux enseignants. En fait, il a été rapporté que, dans un pays, le ministère de l'éducation répugnait à cibler les enseignants pour leur dispenser un traitement, au motif que cette démarche aurait pour effet de stigmatiser les enseignants séropositifs qui, selon le ministère, avaient déjà fait l'objet d'une

*Les projets éducatifs destinés aux jeunes, scolarisés et non scolarisés, étaient considérés comme le moyen d'influencer directement et sciemment les étudiants par le biais des programmes scolaires et des valeurs qu'ils entendent incarner.*

– Kelly M.J. *Planifier l'éducation dans le contexte du VIH/SIDA. Paris, UNESCO, 2000.*





couverture médiatique négative disproportionnée. Afin d'atténuer les stéréotypes négatifs, il a été décidé de s'attacher à ne pas traiter les enseignants séropositifs différemment des autres personnes vivant avec le VIH.

### **Implications en termes de politiques**

- La mise en œuvre et l'accès doivent pouvoir être mesurés objectivement, car l'expression « un certain accès » peut se révéler tout à fait inadaptée au personnel affecté résidant dans des zones privées d'accès.
- L'accès aux services de conseil et de test volontaires devrait être considéré comme une question politique de principe, traitée dans le contexte des politiques liées au lieu de travail, et cet accès devrait être protégé par de nouvelles garanties contre la discrimination et la stigmatisation. En particulier, le fait de proposer des services de conseil et de test volontaires ne suffit pas à garantir leur utilisation et leur utilité ; il est nécessaire de créer un climat dans lequel les personnes affectées peuvent avoir accès à ces structures quel que soit leur lieu de résidence ou de travail, sans craindre d'être identifiées et frappées d'ostracisme. Le défi consiste donc à prendre les dispositions propres à étendre et à entretenir les sauvegardes nécessaires qui accompagnent ces prestations.



## SIXIÈME / Section

### LE VIH, LE SIDA ET LE CURRICULUM

La sixième section de l'enquête avait pour objet d'évaluer dans quelle mesure les curricula des divers établissements d'enseignement ont été adaptés pour faire face à l'impact de l'épidémie de VIH et de SIDA.

#### **Le curriculum en matière de VIH et de SIDA et les programmes de compétences nécessaires à la vie courante**

D'après les rapports, les programmes consacrés aux compétences nécessaires à la vie courante ont été mis en place, au niveau primaire, dans 85 % des pays à forte prévalence, 80 % des pays à prévalence moyenne et 86 % des pays à faible prévalence et, au niveau secondaire, dans 75 % des pays à forte prévalence, 80 % des pays à prévalence moyenne et 89 % des pays à faible prévalence. L'existence de programmes consacrés aux compétences nécessaires à la vie courante liés au genre a été confirmée dans 84 % de l'ensemble des pays, soit dans 80 % des pays à prévalence forte et moyenne et dans 88 % des pays à faible prévalence.

Le VIH et le SIDA étaient abordés dans le curriculum de l'enseignement primaire dans 79 % de l'ensemble des pays, soit 95 % des pays à forte prévalence, 87 % des pays à prévalence moyenne et 66 % des pays à faible prévalence. Cette tendance s'améliorait au niveau secondaire où, d'après les rapports, 89 % des pays disposaient de curricula consacrés au VIH et au SIDA – soit 90 % des pays à forte prévalence, 87 % des pays à prévalence moyenne et 89 % des pays à faible prévalence.

La société civile a confirmé ce degré apparemment élevé de préparation, notant que, sous l'intitulé « VIH, SIDA et éducation », le développement du curriculum consacré au VIH et au SIDA était le point qui bénéficiait du soutien le plus universel de la part des ministères de l'éducation, souvent avec l'assistance des partenaires internationaux du développement. Presque tous les pays ayant fait l'objet de l'enquête ont conçu un programme complet consacré au VIH et au SIDA, au niveau tant primaire que secondaire, bien que cette élaboration n'ait pas toujours été reflétée par le succès de sa mise en œuvre. Le rapport de la CSS exprime toutefois une mise en garde: faute d'impliquer les enseignants et les groupes communautaires dans la conception d'une formation adéquate et des aides à l'enseignement, ou de leur fournir cette formation et ces aides, le nouveau curriculum a contribué à un échec généralisé de la mise en œuvre.

Le rapport de la CSS a également montré que, même si un curriculum consacré au VIH et au SIDA est élaboré, il ne fait pas toujours partie à titre obligatoire du programme scolaire général. Dans un pays africain, un cours hebdomadaire obligatoire sur le VIH et le SIDA a été intégré dans tous les curricula

d'État aux niveaux primaire et secondaire, tandis que dans deux pays d'Amérique latine, la conception et l'expérimentation des curricula n'ont été suivies d'aucune action.

Le fait que le VIH et le SIDA ne soient pas intégrés dans les curricula scolaires peut tenir au fait que les programmes sont déjà surchargés et que les enseignants sont déjà soumis à une pression croissante pour atteindre les objectifs d'apprentissage. Sur les huit pays examinés par la CSS et ayant indiqué qu'ils avaient élaboré un curriculum complet en matière de VIH et de SIDA, deux seulement le mettaient pleinement en œuvre; dans trois autres pays, des modules consacrés au VIH et au SIDA avaient été intégrés au curriculum dans certains districts, dans l'intention d'étendre ce processus à tous les districts en temps utile.

En outre, la CSS a observé que les ONG jouaient un rôle très actif pour dispenser une éducation au VIH et au SIDA dans les écoles des pays concernés. Ce point a souvent été considéré comme problématique, compte tenu d'une coordination limitée, d'un manque de pérennité et de la multiplicité des messages transmis par les ONG, et comme une source de conflits, du fait des controverses politiques et idéologiques qui entourent encore la promotion du préservatif.

### Implications en termes de politiques

- Le pourcentage élevé de ministères de l'éducation ayant fait état de l'élaboration d'un curriculum scolaire consacré au VIH et au SIDA, combiné, comme on l'a observé ci-dessus (voir page 41, Programmes de prévention), à l'importance accordée à la prévention, confirme que le secteur éducatif s'est largement concentré sur les activités à caractère de prévention. L'impact de tels curricula peut être amélioré dans une large mesure par l'apport d'une formation et de matériels appropriés, ainsi que par une attention complémentaire qui doit être apportée au traitement, aux soins et au soutien, aux questions liées au lieu de travail et à la gestion de la riposte au VIH et au SIDA.
- Le curriculum d'ensemble est déjà surchargé, et il est souvent mis en œuvre, dans des environnements où les ressources sont insuffisantes, par des enseignants qui peuvent ne pas avoir reçu une formation adéquate. Une plus grande attention doit être apportée à la formation des enseignants aux méthodes d'apprentissage participatives qui permettent aux apprenants d'acquérir des compétences et à l'élaboration de matériels assez simples et accessibles pour que les cours soient viables sans qu'il soit nécessaire d'ajouter indûment à la charge d'enseignement existant. Ce point s'applique également à la section suivante, qui porte sur les programmes consacrés aux matériels de soutien et d'orientation.
- Les pays semblent peu enclins à comprendre que 80 % du contenu du curriculum est éminemment susceptible de traverser les frontières et qu'il n'est pas nécessaire de le « réinventer » dans chaque pays. Ainsi, de nombreux pays n'ont pas réussi à exploiter la disponibilité de matériels de bonne qualité conçus dans la région pour adapter localement ces matériels. Une assistance technique doit être



mobilisée (et les initiatives existantes faire l'objet d'une meilleure promotion) pour favoriser un plus grand recours aux centres d'échange d'informations et aux sites Web (comme celui du Bureau international de l'éducation de l'UNESCO) donnant accès à des matériels consacrés tant au curriculum qu'aux compétences nécessaires à la vie courante, qui peuvent être révisés et adaptés au niveau des pays. Le manque d'« appropriation » des programmes préfabriqués et importés peut être problématique; il est toutefois vital que des ressources soient affectées à l'élaboration et à l'adaptation locales des programmes.

- Chaque curriculum consacré au VIH et au SIDA doit être soumis au processus d'examen général des curricula, et il faut s'efforcer d'exploiter les éléments de curriculum déjà existants. Les ministères de l'éducation doivent faire en sorte que l'enseignement dispensé dans les écoles à propos du VIH et du SIDA soit cohérent et scientifiquement précis, afin d'offrir aux jeunes des options et des compétences suffisantes. Des efforts supplémentaires sont également nécessaires pour définir des preuves de succès en termes de changements comportementaux. Le recours à des équipes de ressources externes dans les écoles (telles que les ONG) pourrait être coordonné et supervisé par l'autorité éducative compétente, et des efforts plus importants devraient être consacrés à une formation permettant aux enseignants de mettre en œuvre le curriculum.

## **Matériels de soutien et programmes d'orientation**

Près des trois quarts (71 %) des ministères de l'éducation ont confirmé l'élaboration de matériels de soutien et de programmes d'orientation traitant du VIH et du SIDA au niveau de l'enseignement primaire, ce chiffre passant à 80 % dans les pays à forte prévalence et à 76 % dans les pays à faible prévalence, pour tomber à 47 % dans les pays à prévalence moyenne. Au niveau du secondaire, l'état de préparation se situait, en moyenne, à un niveau inférieur, avec des chiffres de 69 % pour l'ensemble des pays et de 60 % pour les pays à forte prévalence, 50 % pour les pays à prévalence moyenne et 82 % pour les pays à faible prévalence.

Les programmes d'orientation destinés aux enseignants dans le domaine des compétences nécessaires à la vie courante et du VIH et du SIDA n'ont été mis en place que dans 49 % de l'ensemble des pays, soit 60 % des pays à forte prévalence, 33 % des pays à prévalence moyenne et 50 % des pays à faible prévalence. Les programmes d'orientation destinés aux parents dans le cadre de la programmation mise en place dans les écoles en matière de compétences nécessaires à la vie courante se situaient à un niveau très faible - 29 % seulement pour l'ensemble, à quoi s'ajoutent 33 % de pays confirmant que de tels programmes étaient en cours d'élaboration. De tels programmes sont donc en place dans 33 % et en cours d'élaboration dans 20 % des pays à forte prévalence, en place dans 13 % et en cours d'élaboration dans 33 % des pays à prévalence moyenne et en place dans 34 % et en cours d'élaboration dans 40 % des pays à faible prévalence.

La société civile a relevé un besoin urgent d'accroître la quantité disponible de matériels didactiques de haute qualité consacrés au VIH et au SIDA. Si des matériels didactiques officiels existaient dans une grande majorité des pays (à l'exception de deux pays d'Amérique latine), la perception de leur qualité était très variable, certains étaient considérés comme très bons et adaptés au pays, et d'autres insuffisamment adaptés au patrimoine culturel du pays.





D'autres préoccupations touchaient notamment au manque de matériel disponible dans les dialectes locaux, à la priorité accordée, pour la fourniture de matériel et de soutien, aux zones urbaines aux dépens des zones rurales plus éloignées, et au fait que certains matériels étaient jugés « trop brillants » – conséquence directe d'un financement international bien intentionné qui se traduit par des matériels répondant à des normes bien plus élevées que celles du reste des matériels didactiques « normaux ».

La société civile a également noté le rôle central qui revient à l'enseignant dans la réussite d'une éducation scolaire en matière de VIH et de SIDA et a déploré le manque d'investissements destinés à la formation et au soutien des maîtres (voir également p. 38, la section consacrée aux programmes de formation des enseignants). La société civile a également mis en garde contre le fait que si l'éducation scolaire en matière de VIH et de SIDA continue d'être mise en œuvre avec des ressources, des personnels et une formation insuffisants, non seulement elle ne réussira pas, mais elle pourra même provoquer une certaine confusion dans l'esprit des jeunes quant à la réalité du VIH et du SIDA.

### Implications en termes de politiques

- L'écart est considérable entre les déclarations faisant état de l'élaboration de curricula consacrés au VIH et au SIDA et de programmes de compétences nécessaires à la vie courante et la disponibilité effective des matériels de soutien et des programmes d'orientation (voir également p. 45, Le curriculum en matière de VIH et de SIDA et les programmes de compétences nécessaires à la vie courante).
- Bien que six enseignants sur dix aient bénéficié d'une information sur le VIH et le SIDA, comme le déclarent les ministères de l'éducation, le rapport de la CSS suggère que de nombreux enseignants demeurent réticents ou gênés à l'idée d'aborder dans leurs cours des questions liées à la santé génésique, à la sexualité ou au VIH et au SIDA. Alors que 100 % des enseignants *devraient* recevoir une information et une formation en la matière, il faut pouvoir se reposer davantage sur ceux qui *veulent* assurer ces enseignements. Faciliter le « volontariat » et l'établissement de partenariats avec la société civile et les ONG peut produire un résultat proportionnellement supérieur avec un petit groupe d'enseignants et de travailleurs communautaires engagés qu'avec un grand nombre d'enseignants réticents qui ne s'engageront qu'à demi.
- La mise en place de « regroupements d'écoles » (des groupes d'écoles géographiquement proches peuvent être « regroupés » à des fins d'administration, de partage de ressources, de tutorat ou d'apprentissage par les pairs, autour d'une école jouant un rôle de centre ou de centre de ressources, comme c'est par exemple le cas pour la structure administrative de la Namibie) peut ouvrir la voie à une démultiplication de l'impact de ces volontaires engagés et peut également produire des bénéfices pour les activités éducatives, comme elle le fait en renforçant le tutorat et le conseil.
- Bien que les matériels et les curricula soient pléthoriques, un centre d'échange d'information accessible (tel que le BIE de l'UNESCO), destiné à faciliter pour les pays une approche consistant à choisir et emprunter ce qui leur convient, peut se révéler utile et doit être encouragé (voir également p. 45, Le curriculum en matière de VIH et de SIDA et les programmes de compétences nécessaires à la vie courante).
- Le problème consiste à équilibrer les applications spécifiques aux pays et l'attention aux normes et références culturelles, tout en offrant des matériels scientifiquement rigoureux et des expériences d'apprentissage permettant aux apprenants d'acquérir des compétences pratiques en matière de prévention. Il convient de privilégier, dans la formation des enseignants, l'importance des données scientifiques plutôt que l'idéologie, afin d'aider les apprenants à acquérir face au VIH et au SIDA les connaissances et les compétences élémentaires dont ils ont besoin pour prendre leurs propres décisions sur la base des informations dont ils disposent.

## Enseignement supérieur

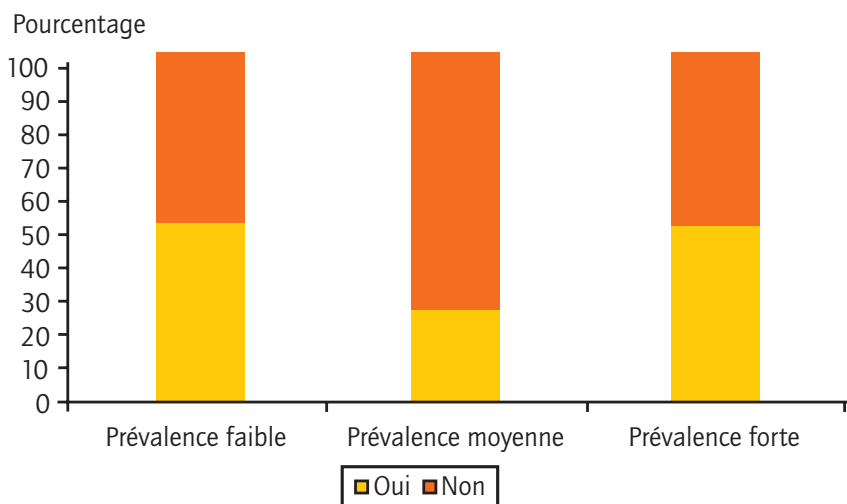
Plus de la moitié (52 %) des ministères de l'éducation ont indiqué que des matériels relatifs au VIH et au SIDA étaient disponibles pour tous les étudiants de l'enseignement supérieur, soit 50 % pour les pays à forte prévalence, 33 % pour les pays à prévalence moyenne et 62 % pour les pays à faible prévalence – voir Figure 3. De même, 41 % des ministères de l'éducation ont indiqué que le curriculum de leurs établissements universitaires et supérieurs avait été adapté en vue d'y inclure des éléments relatifs au VIH et au SIDA propres à chaque matière – soit 47 % pour les pays à forte prévalence et 33 % pour les pays à prévalence moyenne.

L'élément central de toute riposte au VIH et au SIDA est la préparation professionnelle de tous les nouveaux enseignants. Les rapports indiquent que le VIH et le SIDA et les compétences nécessaires à la vie courante font partie intégrante du curriculum de la formation des enseignants dans 63 % de l'ensemble des pays, soit dans 78 % des pays à forte prévalence, 47 % des pays à prévalence moyenne et 62 % des pays à faible prévalence.

### Implications en termes de politiques

- L'incapacité des ministères de l'éducation à fournir aux étudiants de l'enseignement supérieur des matériels relatifs au VIH et au SIDA pose un problème aux autorités responsables du supérieur, aux ministères de l'éducation et aux partenaires du développement. Cependant compte tenu de l'échelle relative de ce secteur, les problèmes qu'il rencontre devraient en principe être plus facile à résoudre que ceux du secteur de l'éducation de base, beaucoup plus vaste.

Figure 3 : Pays dans lesquels des matériels relatifs au VIH et au SIDA étaient disponibles pour tous les étudiants de l'enseignement supérieur



- Que la moitié seulement des pays à forte prévalence aient pu déclarer que les étudiants du supérieur disposaient de matériel relatif au VIH et au SIDA est très préoccupant. Compte tenu du niveau *relatif* des ressources disponibles pour ces établissements, de la taille limitée de ce secteur, du risque plus élevé pour le groupe d'âge des apprenants concernés et du niveau de formation des enseignants impliqués, on pourrait raisonnablement attendre une institutionnalisation plus large du curriculum consacré au VIH et au SIDA et de la fourniture des matériels nécessaires à l'échelle du secteur.

- Le secteur devrait assumer davantage la responsabilité de sa protection sociale. Des associations continentales et internationales – comme l'Association des universités du Commonwealth ou l'Association des universités africaines – devraient, avec la communauté du développement jouer un rôle pour réunir les meilleures pratiques, les meilleurs matériels et les meilleures orientations en matière de curriculum pour l'enseignement supérieur. Il convient d'envisager la création d'un groupe de travail international chargé d'offrir à l'enseignement supérieur une assistance technique spécialisée et un accès à ces matériels et à cette expérience.



### **Contrôler le succès des messages de prévention**

La mise en place de systèmes de contrôle du succès des messages de prévention du VIH et du SIDA dans l'ensemble du système éducatif a fait apparaître peu de signes de succès. Vingt pour cent seulement de l'ensemble des ministères de l'éducation ont affirmé qu'ils avaient mis en place de tels systèmes – soit 16 % dans les pays à forte prévalence, 7 % dans les pays à prévalence moyenne et 29 % dans les pays à faible prévalence.

### **Implications en termes de politiques**

- Il est urgent de définir un nombre *limité* d'indicateurs *simples* de conformité, susceptibles d'être contrôlés et de faire l'objet de rapports. Une assistance technique portant sur la formation, la conception d'indicateurs et les cadres de préparation des rapports contribuerait à cet effort.
- En supposant que les indicateurs puissent être élaborés, leur suivi est un rôle qui conviendrait parfaitement à la société civile, aux institutions de recherche et au secteur des ONG – capables d'exprimer des opinions avisées et critiques et représentant au plus près les destinataires des messages. Cette collaboration renforcerait également le statut et l'importance de la société civile et des ONG dans une riposte holistique du secteur éducatif au VIH et au SIDA. Cet effort doit être considéré comme une occasion de déployer au cœur du problème un corps de représentants engagés de la société civile, éventuellement avec le soutien de la communauté du développement.
- L'enseignement supérieur offre une occasion de mobiliser un groupe essentiel de partenaires – les étudiants concernés – pour contrôler les matériels et le curriculum dont ils bénéficient. Des conseils représentatifs des étudiants existent dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur et leur énergie sociale et politique pourrait être mise à profit. Des « contrôleurs institutionnels » du VIH et du SIDA pourraient être désignés au sein de ces conseils et chargés de rendre compte à intervalles réguliers, en utilisant une série d'indicateurs simples. Ces groupes pourraient être coordonnés par des associations continentales et internationales d'universités (voir p. 49, Enseignement supérieur).



## SEPTIÈME / Section

### RÉPONSES DESTINÉES AUX PERSONNES INFECTÉES ET AFFECTÉES PAR LE VIH ET LE SIDA

La septième partie de l'enquête analysait les réponses destinées aux personnes infectées et affectées par le VIH et le SIDA, notamment les enseignants et le personnel d'appui, ainsi que les apprenants.

#### Soutien aux apprenants orphelins et vulnérables

Il a été demandé aux ministères de l'éducation s'ils disposaient de programmes visant à répondre aux besoins des enfants orphelins et vulnérables dans le système éducatif. Il convient de noter que la question concerne les enfants se trouvant *dans* le système, et non à l'extérieur, ce qui suggère que les niveaux de préparation pourraient ou devraient être plus élevés que ne le font apparaître les rapports.

Trente pour cent seulement des ministères de l'éducation ont confirmé l'existence de tels programmes, qui sont en outre en préparation dans 26 % des pays – soit dans 40 % (et en préparation dans 30 %) des pays à forte prévalence, 13 % (et en préparation dans 40 %) des pays à prévalence moyenne et 32 % (et en préparation dans 18 %) des pays à faible prévalence.

Du point de vue de la société civile, les ministères de l'éducation ne faisaient pas assez pour répondre aux besoins des enfants orphelins et vulnérables, affirmant que la plupart des pays faisant l'objet de l'enquête ne disposaient pas de politiques ou de programmes nationaux destinés à ce groupe. Dans plusieurs de ces pays, les enfants orphelins et vulnérables étaient considérés comme relevant de la responsabilité d'autres services de l'État (par exemple chargés des affaires sociales). Dans les pays d'Amérique latine couverts par l'enquête, les groupes de la société civile ont indiqué que les gouvernements ne répondaient pas à cette question car elle n'était pas (et ne serait pas) pertinente pour leur pays.

Notamment, si les plans stratégiques des ministères de l'éducation en matière de VIH et de SIDA affirment les droits des enfants séropositifs à l'éducation, peu d'entre eux – à supposer même qu'il y en ait – sont passés du stade de l'élaboration de stratégies à celui de la mise en œuvre de programmes. Compte tenu de la disponibilité croissante des antirétroviraux, les ministères de l'éducation et les gouvernements doivent remplir leurs obligations envers l'Éducation pour tous.

La société civile a affirmé que les ministères de l'éducation devaient travailler à l'échelle multisectorielle pour apporter une réponse intégrée et holistique à la crise des enfants orphelins et vulnérables, mais qu'elles avaient vu peu de preuves d'une

*Pour résoudre la crise des orphelins, il est crucial d'assurer l'accès à l'éducation. Les orphelins souffrent souvent de retard scolaire ou quittent l'école, ce qui compromet leur développement psychosocial et leurs perspectives d'avenir. Cela porte également atteinte au redressement à long terme d'un pays.*

*– ONUSIDA. Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA 2004. Genève, ONUSIDA, 2004.*



telle collaboration. Si le fait que d'autres ministères agissent est un point positif, les ministères de l'éducation ne peuvent pour autant être déchargés de leur responsabilité d'assurer que les enfants orphelins et vulnérables sont scolarisés et achèvent au moins le niveau de l'éducation de base. Des programmes communautaires ont été observés dans la plupart des pays faisant l'objet de l'enquête, la plupart d'entre eux fournissant un soutien matériel aux enfants orphelins et vulnérables sous forme de bourses scolaires et, occasionnellement, d'une aide alimentaire, afin d'assurer la rétention de ces enfants à l'école. Si cette forme de protection sociale représente une aide à court terme, sa portée est limitée: elle n'est jamais en mesure d'atteindre tous ceux qui sont dans le besoin et ne peut garantir le droit des apprenants à une éducation.

Le rapport de la CSS affirme que les besoins des enfants orphelins et vulnérables vont au-delà de la scolarisation formelle et comprennent notamment des besoins psychosociaux et matériels. Des services de conseil en matière de VIH et de SIDA devraient être favorisés et étendus de manière à satisfaire les besoins de tous les enfants orphelins et vulnérables, y compris de ceux qui ne sont pas scolarisés. Le rapport met également en garde contre l'effet de stigmatisation que pourrait avoir la création de « conseillers spécifiques pour le VIH et le SIDA » : en un mot, il pose la question de savoir si les besoins d'un orphelin du SIDA ou d'un enfant affecté par le SIDA sont différents de ceux de tout enfant pauvre ou vulnérable.

### Implications en termes de politiques

- Les réponses destinées aux enfants orphelins et vulnérables doivent être encadrées par les politiques et les principes du secteur éducatif, dans le contexte de l'accès à l'éducation, de la protection contre la stigmatisation et les discriminations et d'autres droits apparentés. Toutefois l'ampleur même et le caractère imprévisible du problème suggère que, si largement que soit protégé ce groupe, la mise en œuvre de la riposte demeure extrêmement difficile.
- Un problème essentiel consiste à définir ce que sont les enfants orphelins et vulnérables et à rationaliser la question de savoir comment un enfant vulnérable pourrait être plus ou moins méritant qu'un autre. À en juger par certains exemples et par le rapport de la CSS, la question est controversée au niveau communautaire, les parents des enfants économiquement vulnérables s'opposent à ce que les enfants vulnérables et affectés par le SIDA bénéficient d'une attention particulière. Ce problème complexe est rendu plus ardu encore du fait qu'il est vraisemblablement appelé à s'intensifier et à s'inscrire dans la vie des collectivités et du secteur éducatif pour les prochaines décennies. Il est essentiel d'opposer à cette dynamique des ripostes décentralisées et bénéficiant d'un soutien à l'échelle locale, visant les foyers et les collectivités des pays affectés concernés, souvent appauvris.



- Face à un problème de cette ampleur, il peut se révéler nécessaire de se concentrer sur des objectifs limités mais réalisables à court ou à moyen terme. Une option qui s'impose consiste à se concentrer sur la scolarisation de ces enfants et sur leur maintien à l'école le plus longtemps possible. De la sorte, il est possible de les faire bénéficier d'une certaine protection sociale et d'un certain suivi, ainsi que d'un accès à l'alimentation, aux compétences cognitives nécessaires pour prendre des décisions informées et à une éducation permettant de trouver un emploi ou créer une entreprise. Il s'agit moins d'offrir une éducation gratuite ou des systèmes d'alimentation scolaire et de bourses pour faciliter l'accès que d'atteindre l'objectif final consistant à assurer la scolarisation et la rétention.
- Il s'agit là d'une question véritablement multisectorielle: des ripostes efficaces exigent la mobilisation d'un grand nombre de ministères au niveau de l'État, de la société civile et du secteur des ONG, des organisations à caractère confessionnel et des autres partenaires du développement. Un mécanisme de coordination est nécessaire pour rassembler ces acteurs, les faire s'entendre sur un mode d'action commun et produire le résultat nécessaire; cela peut exiger à la fois des interventions politiques nationales et un soutien international au développement.
- Il est nécessaire de mener des recherches complémentaires sur l'éventail des mécanismes de protection sociale disponibles pour les enfants orphelins et vulnérables et sur le potentiel d'intensification de ces mécanismes.

## Enfants non scolarisés

Il a été demandé aux ministères de l'éducation si « des efforts » avaient été réalisés en vue de prendre en compte les jeunes non scolarisés dans les actions d'acquisition des compétences nécessaires de la vie courante et de sensibilisation au VIH et au SIDA. Il convient de noter que la formulation quelque peu imprécise de cette question peut avoir permis à un grand nombre de ministères de l'éducation de répondre par l'affirmative: 75 % des ministères de l'éducation ont confirmé que c'était le cas, dont 63 % pour les pays à forte prévalence, 87 % pour les pays à prévalence moyenne et 77 % pour les pays à faible prévalence.



## Implications en termes de politiques

- Il est relativement facile pour un ministère de l'éducation d'affirmer avoir réalisé un « effort » sans avoir à quantifier précisément ce que cela signifie; des enquêtes et des recherches ultérieures devraient s'attacher à comprendre le contenu et l'ampleur des programmes destinés aux jeunes non scolarisés.
- Ces estimations autodéclarées peuvent sembler élevées au regard de l'expérience opérationnelle et des commentaires de la société civile, mais elles peuvent avoir été faites de bonne foi, la question des jeunes non scolarisés étant un problème permanent, régulièrement discuté par le système éducatif formel.
- La plupart des systèmes n'ont pas réussi à répondre substantiellement aux besoins sociaux et éducatifs de ce groupe, au motif souvent que l'action requise excède le cadre de leur mandat. Cette situation souligne la difficulté du traitement des besoins plus spécifiques des jeunes non scolarisés en matière de compétences nécessaires à la vie courante et de sensibilisation au VIH et au SIDA.
- Le degré de sensibilisation élémentaire chez les jeunes est sans doute relativement élevé dans la plupart des pays en développement et l'important est peut-être plutôt la question des compétences

pratiques nécessaires à la vie courante dans un environnement caractérisé par la pauvreté, l'isolement et des priorités concurrentes en termes de survie. Dispenser des compétences nécessaires à la vie courante est peut-être bien la clé de la survie pour un grand nombre de jeunes de ce groupe et doit représenter un axe stratégique majeur pour le secteur éducatif – avec notamment des efforts durables pour ramener ces enfants à l'école.

- Des données et des informations de meilleure qualité sont nécessaires pour mesurer l'étendue du problème et en assurer le suivi.
- Des « directions » multisectorielles (auxquelles la société civile doit être associée) doivent être créées et chargées d'assurer, en matière d'impact et de riposte, une coordination, un suivi, des actions de plaidoyer et l'établissement de rapports. Il est nécessaire d'adopter une approche systémique et durable de la formalisation de tels partenariats, en répartissant clairement les rôles de coordination, les fonctions et les ressources (voir p. 58, Identifier et impliquer les partenaires).
- Les responsabilités en matière de systèmes d'information et de suivi doivent également être réparties sur la base d'un nombre limité et réaliste d'indicateurs. La communauté du développement doit canaliser le soutien à l'élaboration, à la mise en place et à l'entretien de tels systèmes.



- Alors que la conclusion évidente est qu'un accès, une scolarisation et une rétention universels sont des conditions préalables à l'intégration des jeunes non scolarisés – tant dans l'enseignement formel que dans les programmes de compétences nécessaires à la vie courante et de sensibilisation au VIH et au SIDA – il n'est pas aisé de réaliser ces conditions à court ou moyen terme. En outre, si un accès gratuit et universel à l'enseignement primaire peut contribuer d'une manière significative à intégrer dans le système éducatif les enfants d'âge scolaire, le fait que l'offre soit limitée aux niveaux secondaire et supérieur signifie que ces enfants peuvent être perdus de vue presque aussi vite qu'ils sont apparus.

## **Alimentation scolaire**

Près des trois quarts (73 %) des ministères de l'éducation ont indiqué qu'ils disposaient actuellement d'un système d'alimentation scolaire, dont 70 % des pays à forte prévalence, 67 % des pays à prévalence moyenne et 77 % des pays à faible prévalence. Cette question laissant place à une certaine ambiguïté dans les réponses quant à l'ampleur et à la profondeur de ces dispositifs, des recherches supplémentaires sont nécessaires pour définir l'étendue, la portée et la pérennité de ces systèmes dans les pays concernés.

## Implications en termes de politiques

- Il est nécessaire d'établir un lien entre la demande et l'offre. Alors que de nombreux pays ont déclaré qu'ils disposaient de tels systèmes, l'étude n'a pas indiqué comment les besoins avaient été calculés, ni avec quelle efficacité et dans quelle mesure ils avaient été satisfaits ni, en fait, quelle était la pérennité de ces systèmes. Il conviendrait d'envisager des recherches complémentaires afin de préciser ce point, en particulier dans les pays à prévalence moyenne et forte.
- Divers exemples laissent penser que la qualité et la couverture des systèmes d'alimentation peuvent varier d'un pays à l'autre et au sein d'un même pays. Par exemple, des programmes d'alimentation scolaire peuvent être en place pour un certain nombre de sites urbains tandis que rien n'existe dans les zones rurales. Une série d'indicateurs vérifiables devrait être élaborée et des recherches complémentaires réalisées au niveau des pays afin d'évaluer plus précisément la situation.
- Une série de directives adaptables au niveau national devrait être élaborée afin d'aider à quantifier et à situer géographiquement les besoins en programmes d'alimentation scolaire, selon des critères simples et pratiques qui pourraient être tirés de n'importe quel pays affecté. De telles directives contribueront à fonder les décisions relatives à l'ordre de priorité que devront suivre ces systèmes et à l'extension de leur couverture, et elles permettront de contrôler le soutien apporté et son impact corrélatif sur la scolarisation, la rétention, la santé scolaire et la vulnérabilité.

## Formation des enseignants et services de conseil destinés à soutenir les élèves

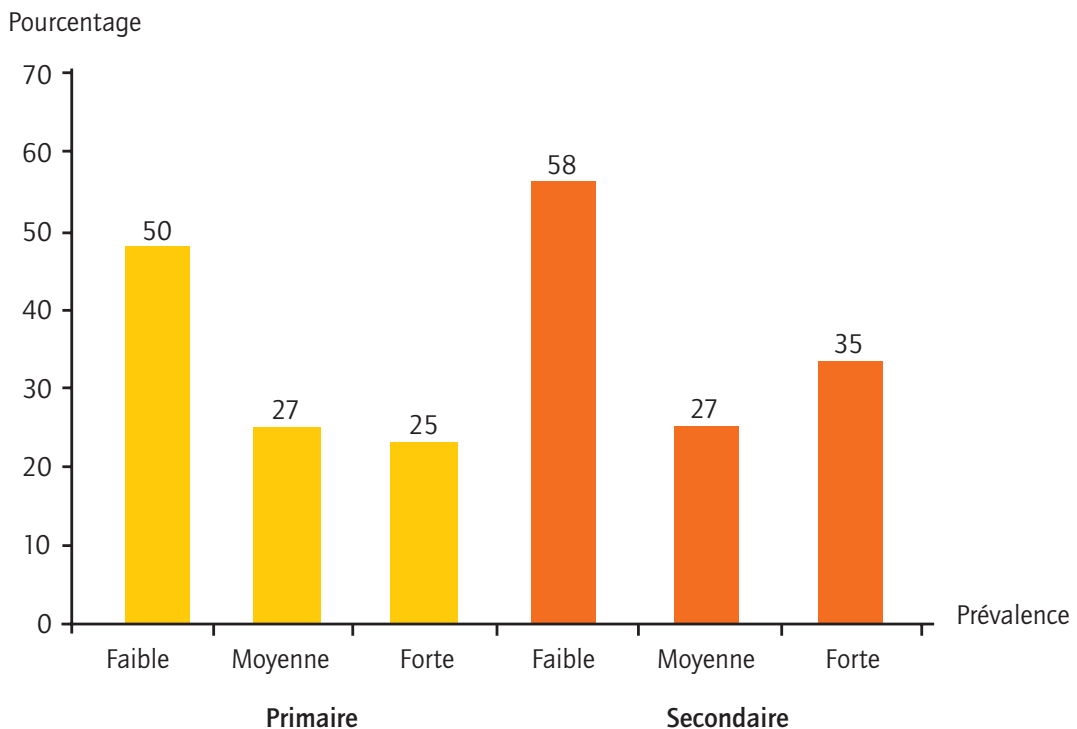
Vingt-cinq pour cent seulement des pays à forte prévalence étaient en mesure de confirmer l'existence d'une formation des enseignants et de services de conseil destinés à soutenir les élèves. Rapproché de la rareté des directives relatives aux précautions universelles (voir p. 42, Précautions universelles), ce chiffre suggère une lacune importante dans l'état de préparation du système du ministère de l'éducation. Trente-huit pour cent seulement des ministères de l'éducation ont confirmé que des services de conseil (assurés par des personnes ayant reçu une formation) étaient disponibles dans la plupart ou dans la totalité des écoles au niveau du primaire, ce chiffre tombant à 25 % dans les pays à forte prévalence et à 27 % dans les pays à prévalence moyenne, la moyenne étant par ailleurs gonflée par le chiffre de 50 % affiché par les pays à faible prévalence. Au niveau du secondaire, la situation est quelque peu meilleure, mais les niveaux restent dangereusement faibles : 44 % des pays offrent de tels services, soit 35 % des pays à forte prévalence, 27 % des pays à prévalence moyenne et 58 % des pays à faible prévalence – voir Figure 4, à la page suivante.

La question se pose alors de savoir si le problème se situe au niveau de l'offre de conseillers formés ou au niveau de l'engagement que devraient prendre les ministères de l'éducation de financer et de mettre en place des services de conseil ; quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un défi pour le système éducatif.





**Figure 4 : Formation des enseignants et services de conseil destinés à soutenir les élèves**



### Implications en termes de politiques

- Le niveau très faible de l'état de préparation autodéclaré confirme que les soins et le soutien sont en retard sur les activités de sensibilisation et de prévention dans le secteur. La formation des enseignants et la fourniture de services de conseil sont des conditions préalables à une riposte efficace au VIH et au SIDA. Le manque de capacité ou de préparation peut ici réduire à néant la somme de tous les autres efforts.
- Des solutions créatives à ces problèmes très réels sont nécessaires, car il ne s'agit pas ici simplement de viser *tous* les enseignants pour leur dispenser une formation complète – même lorsque les ressources appropriées sont disponibles. L'expérience opérationnelle et le rapport de la CSS suggèrent que de nombreux enseignants éprouvent encore un certain malaise à aborder les questions liées à la santé génésique, à la sexualité ou au VIH et au SIDA (voir p. 47, Matériels de soutien et programmes d'orientation) ; il s'ensuit que ces enseignants peuvent en réalité transmettre à leurs apprenants des messages mitigés, voire leurs propres préjugés. Une option possible consisterait à ce que des enseignants volontaires se « spécialisent » pour encadrer ceux qui sont gênés par la question et créent un cadre d'enseignants engagés et enthousiastes capables d'utiliser efficacement de bons matériels, le cas échéant dans le cadre de regroupements d'école.
- Les partenariats avec des ONG compétentes et la société civile sont essentiels à ces interventions. Tirer profit de ces compétences et de ces capacités supplémentaires par la mise en place de mécanismes de coordination du secteur éducatif a déjà été identifié comme une voie de progrès.
- La fourniture de services de conseil est de toute évidence un défi multisectoriel, qui pourrait être substantiellement complété par l'établissement de relations avec le ministère des affaires sociales et

d'autres ministères. Une solution plus immédiate pourrait consister à établir des partenariats avec les ONG et la société civile et à concevoir et mettre en place des cours de formation permettant aux volontaires de devenir des « conseillers auxiliaires ». Dans ce cas, les ONG disposant de l'expertise pertinente apporteraient la formation, les matériels et la supervision aux intervenants locaux, lesquels fourniraient alors des services de base aux écoles locales, voire aux jeunes non scolarisés.

- À leur échelle, les « conseillers auxiliaires » seraient bien placés pour prendre en charge d'autres tâches connexes et importantes, telles que le suivi des environnements scolaires et l'identification de l'incidence existante et nouvelle des orphelins et des situations de vulnérabilité, l'aide à l'obtention de papiers d'identité et de certificats de naissance en vue de faciliter l'accès à l'exemption des droits de scolarité ou à des bourses d'aide sociale et la liaison avec les autorités chargées notamment de l'aide sociale et de la santé afin d'assurer la coordination du soutien.
- L'élaboration de modèles et de matériels de formation doit être soutenue par les partenaires du développement en vue de mettre en place une nouvelle génération de compétences à base communautaire et polyvalentes, conçues sur mesure et propices à la riposte au VIH et au SIDA.



## HUITIÈME / Section

### DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS EN RÉPONSE AU VIH ET AU SIDA

La huitième partie de l'enquête analysait le développement de partenariats en vue de la gestion et de l'atténuation de l'impact du VIH et du SIDA.

#### Identifier et impliquer les partenaires

Presque tous les ministères de l'éducation (94 %) ont confirmé qu'ils avaient « fait un effort pour » (par opposition à : « réussi à ») identifier des partenaires éventuels en vue de la lutte contre le VIH et le SIDA dans le secteur éducatif. Ce chiffre représente 95 % des pays à forte prévalence, 100 % des pays à prévalence moyenne et 91 % des pays à faible prévalence. Tous les pays à forte prévalence (100 %) et la plupart des pays à prévalence moyenne (85 %) ont confirmé qu'ils disposaient d'une stratégie commune pour leur riposte au VIH et au SIDA, ce qui semble confirmer que les ministères de l'éducation évoluent vers un engagement de leurs partenaires du développement au sein du secteur.

Près des deux tiers (64 %) des ministères de l'éducation ont déclaré qu'ils faisaient des efforts pour obtenir le soutien des responsables religieux à la méthode de prévention du VIH adoptée par le secteur éducatif, à son message et à ses matériels – ce qui représente 65 % des ministères pour les pays à forte prévalence, 80 % pour les pays à prévalence moyenne et 56 % pour les pays à faible prévalence.

Presque tous les ministères de l'éducation (99 %) ont confirmé qu'ils associaient à leur réponse d'autres institutions gouvernementales ou d'autres ministères (notamment les commissions nationales pour le SIDA et les ministères de la santé) – c'est le cas pour 100 % des pays à forte prévalence, 93 % des pays à prévalence moyenne et 100 % des pays à faible prévalence. Près de huit ministères de l'éducation sur dix (79 %) dans les pays à prévalence forte et moyenne ont indiqué qu'ils y associaient le secteur privé, 99 % de l'ensemble des ministères de l'éducation qu'ils y associaient les ONG et 73 % qu'ils y associaient les organisations à caractère confessionnel et les groupes religieux. Il s'agit là d'une importante évolution, qui marque le passage d'une approche monosectorielle à un recours croissant à des partenaires stratégiques en matière de plaidoyer, de mise en œuvre, de soutien et d'assistance technique.

Les réponses formulées au titre de la société civile déploraient que les partenariats soient plus limités que ne le suggéraient les ministères de l'éducation, notant que la société civile jouait un rôle utile notamment pour l'élaboration de stratégies de lutte contre le VIH et le SIDA, la conception des curricula, la collecte de données et la formation des enseignants. La situation était variable selon les pays et selon les organisations de la société civile – dans deux cas exceptionnels, il est apparu qu'il n'y avait soit aucune relation, soit de mauvaises relations entre les deux parties, tandis que dans les autres cas le ministère de l'éducation reconnaissait la légitimité de la structure partenaire et déclarait faire des efforts pour consulter ses membres sur les politiques. Dans certains pays, la société civile avait

des relations plus fortes avec les services de l'éducation au niveau de l'État ou du district qu'avec les responsables au niveau national.

D'après la société civile, la portée et la qualité des partenariats évoqués étaient également variables. Dans certains pays, cette relation était considérée comme unilatérale, tandis que dans d'autres les ministères de l'éducation, initialement réticents à associer la société civile aux questions de politiques, avaient changé de position au fil du temps – parfois sous la pression des bailleurs de fonds. Les relations entre la société civile et les ministères de l'éducation étaient souvent très informelles et dépendaient plus des relations nouées entre des *individus* qu'entre les *institutions*. Cette situation a été jugée problématique, car elle impliquait que de nouvelles relations devaient être établies à chaque renouvellement du personnel du ministère de l'éducation. Les associations éducatives ont déploré que les ministères de l'éducation préfèrent souvent conclure des partenariats avec des ONG internationales de plus grande ampleur, à qui cet accès privilégié permettait de renforcer leur contrôle de l'information, des contacts et de l'expérience nécessaires pour influencer les politiques.

Il est important de noter que l'enquête de la CSS a également observé que les partenariats entre les associations de la société civile consacrées à l'éducation et au VIH et au SIDA étaient très peu nombreux et que, dans la plupart des cas, l'enquête représentait la première occasion d'établir une telle collaboration. En outre, le potentiel de partenariats entre les groupes de la société civile et les syndicats d'enseignants n'avait pas été exploité d'une manière adéquate.

Alors que les organisations de la société civile ont reconnu qu'elles étaient bien placées pour offrir des formes alternatives et créatives d'éducation dans le domaine du VIH et du SIDA (par exemple au moyen de groupes de théâtres et de débats), elles ont également observé que la réponse programmatique avait souvent été obérée par les problèmes rencontrés par les partenariats *au sein de la société civile*, qui se traduisaient par :

- un manque de coordination ayant pour effet que de nombreuses écoles ne disposaient pas d'éducation au VIH et au SIDA et que d'autres faisaient l'objet d'interventions trop nombreuses ;
- la multiplicité des messages provenant de différentes ONG, induisant une certaine confusion chez les jeunes ;
- une couverture insuffisante des étudiants par les programmes existants ;
- un discours religieux sur le VIH et le SIDA, tenu par les organisations à caractère confessionnel, se concentrant étroitement sur l'abstinence et interdisant le débat sur le préservatif ou condamnant ce dernier ;
- une pérennité insuffisante.

### **Implications en termes de politiques**

- Les ministères de l'éducation trouvaient encourageante l'étendue des partenariats, tandis que les réponses de la société civile exprimaient moins d'optimisme. Les obstacles évoqués par la société civile étaient notamment le manque de reconnaissance ou de consultation de la part des ministères de l'éducation, le manque de coordination, l'insuffisance des pouvoirs et des capacités des unités chargées du VIH et du SIDA au sein des ministères de l'éducation et une volonté insuffisante de répondre à la crise, une dépendance à l'égard des ONG à vocation sanitaire plutôt qu'éducative et des doubles emplois dans les financements et la programmation dirigés par les bailleurs de fonds.



- Les ministères de l'éducation et les organisations à caractère confessionnel devraient signer des mémorandums d'accord détaillant les partenariats institutionnels et coordonnant les programmes éducatifs scolaires en matière de VIH et de SIDA en vue de répartir les rôles et les responsabilités et de situer ces relations sur un plan de respect et de professionnalisme.
- La société civile doit développer sa capacité à coordonner et à mieux réguler les partenariats *internes*. Cela suppose des mécanismes de coordination lui permettant d'être représentée, à l'avenir, dans les partenariats avec les décideurs politiques essentiels du secteur à tous les niveaux. Les partenaires du développement peuvent fournir une assistance en vue de l'application des meilleures pratiques et du renforcement des compétences.
- Chaque pays doit élaborer une base de données complète des organisations impliquées dans l'éducation et le VIH et le SIDA, comportant des informations pertinentes quant à leur structure et leurs ressources, leur localisation, leur capacité et la portée de leurs activités, la nature et la cible de leur programmation et leur potentiel d'expansion – en termes tant programmatiques que géographiques –, afin de remédier au manque d'information et de compréhension que l'on déplore aujourd'hui. Une telle initiative exigera des plans de gestion et d'entretien pérennes, et devra avoir une portée assez large pour fournir des informations proactives facilitant la décision pour les gestionnaires de toutes les parties concernées.





## NEUVIÈME / Section

### LES RECHERCHES ORIENTANT LA RIPOSTE AU VIH ET AU SIDA DANS LE SECTEUR ÉDUCATIF

La neuvième et dernière section de l'étude analysait le rôle de la recherche dans l'orientation de la riposte au VIH et au SIDA.

#### **Définir un programme de recherches et commanditer les recherches**

Trente-huit pour cent seulement des ministères de l'éducation ont confirmé qu'ils avaient défini un programme de recherche accordant la priorité aux lacunes de la connaissance des impacts et de la riposte au VIH et au SIDA au sein du secteur éducatif. Le chiffre était le plus élevé dans les pays à forte prévalence (50 %), mais n'était que de 27 % dans les pays à prévalence moyenne et de 35 % dans les pays à faible prévalence. Dans 70 % des pays à forte prévalence, 40 % des pays à prévalence moyenne et 35 % des pays à faible prévalence, des recherches avaient été commanditées en vue de fonder la riposte du secteur éducatif au VIH et au SIDA.

*Sept pays à forte prévalence sur dix ont commandité des recherches visant à fonder la riposte du secteur éducatif au VIH et au SIDA.*

#### **Implications en termes de politiques**

- Un thème omniprésent du présent rapport est le manque de données et d'informations qui pourraient orienter la riposte au VIH et au SIDA (voir également p. 30, Systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (EMIS)). L'absence de recherches menées à l'initiative des ministères de l'éducation ou le manque de capacité de ces derniers à suivre ou à avoir accès aux recherches menées par d'autres acteurs – notamment par les universités, les ONG et les partenaires du développement international – renforcent cette faiblesse.
- La direction de l'information (EMIS) du ministère de l'éducation ou ses unités chargées de la gestion du VIH et du SIDA devrait organiser des réunions avec des organismes de recherche et les bailleurs de fonds correspondants afin de mettre en œuvre dans chaque pays un programme national de recherches prioritaires en matière de VIH et de SIDA et d'éducation, cette priorité n'impliquant qu'un faible budget.
- L'objectif ne devrait pas être de limiter ou de contraindre, mais d'établir une base de données accessible au public et de demander que chaque organisation – nationale ou internationale – notifie au ministère de l'éducation toute activité de recherche et accepte de lui en communiquer les résultats. De la sorte, il sera possible d'éviter les doubles emplois, de mieux concentrer les ressources et d'avoir

accès aux informations essentielles qui auront été fournies et partagées. D'autres bénéfices qu'on peut en attendre sont notamment une amélioration de la collaboration et des partenariats, un meilleur transfert de compétences dans le secteur public et la société civile, ainsi qu'un remède à la désillusion éprouvée par de nombreux pays en développement qui ont le sentiment de faire l'objet d'études et de rapports sans être pour autant associés aux concepts, à la conception et aux dividendes de ces recherches.

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les réponses apportées dans le cadre de la GRS et de la CSS mettent en lumière un certain nombre de défis qui sont autant d'occasions pour le secteur éducatif d'arrêter la diffusion de la pandémie de SIDA et d'en gérer et atténuer l'impact. Tant les ministères que la société civile et les membres de l'Équipe de travail inter-institutions de l'ONUSIDA pour l'éducation pourront juger les conclusions de la GRS et de la CSS pertinentes et intéressantes pour leur travail et prendre en compte leurs implications et les voies d'avenir qu'elles dessinent. On trouvera dans la présente section ces conclusions classées par section, ainsi que des recommandations visant à orienter les ripostes qui pourront être opposées au VIH et au SIDA.

La plupart des ministères de l'éducation indiquent qu'ils disposent de **structures de gestion** du VIH et du SIDA assurant une représentation large et diverse. D'après les rapports, les effectifs affectés à ces structures au niveau national des ministères de l'éducation des pays à forte prévalence sont appréciables bien que de nombreux ministères de l'éducation semblent continuer à opposer une riposte à temps partiel à une crise à plein temps.

Bien que les rapports des ministères de l'éducation fassent état de structures locales de lutte contre le VIH et le SIDA, il y a peu de preuves que de tels organismes soient en place au niveau des provinces, des districts et des écoles; lorsque c'est le cas, le personnel expressément affecté à des fonctions de gestion du VIH et du SIDA est peu nombreux. D'autres problèmes auxquels, selon les rapports, les structures de gestion du VIH et du SIDA sont confrontées sont notamment: l'isolement, le manque d'appropriation lié au fait que les priorités sont orientées par des bailleurs de fonds, les limites des capacités et des effectifs du personnel de niveau supérieur et l'inadéquation des ressources. Pour renforcer ces structures, les ministères de l'éducation, la société civile et les partenaires du développement peuvent envisager des options consistant notamment à :

- Élaborer des modèles de structures de gestion ayant valeur d'illustration, en s'attachant à définir les ensembles de compétences nécessaires, les rôles et responsabilités adaptés aux participants et les bénéfices associés à une large représentativité, impliquant notamment les partenaires de la société civile.
- Adopter une approche holistique de la gestion et de l'atténuation du VIH et du SIDA, en affectant les fonds disponibles selon un programme de travail équilibré prenant notamment en compte la prévention, le traitement, les soins et le soutien, les questions liées au lieu de travail et la gestion de la riposte.
- Favoriser des occasions de formation à tous les niveaux (par exemple à la planification et au budget, à la gestion et à l'utilisation des données à des fins de planification), ainsi que la rétention et l'accumulation d'expérience afin que les unités concernées puissent assurer spécifiquement les fonctions nécessaires de coordination et de gestion.
- Définir des budgets spécifiques et récurrents et assurer des ressources adéquates pour atteindre les objectifs de gestion et d'atténuation du VIH et du SIDA, notamment au niveau local.





- Réduire la charge administrative des unités concernées à l'aide de systèmes de rapports et de procédures de déboursement plus simples et communs aux différents partenaires du développement.

Pour ce qui concerne la mise en place d'un **environnement favorable**, les rapports indiquent que le VIH et le SIDA ont fait l'objet de discussions publiques de la part des hauts fonctionnaires et figuraient à l'ordre du jour des réunions des instances dirigeantes, en particulier dans les pays à forte prévalence. Cependant, la portée, l'ampleur et les résultats de telles discussions doivent être examinés plus en détail. Des cadres réglementaires étaient disponibles dans presque tous les pays, bien que l'absence de politiques du secteur éducatif en matière de VIH et de SIDA soit frappante dans toutes les catégories de prévalence – sujet de préoccupation majeur, compte tenu du fait que les besoins spécifiques du secteur éducatif ne peuvent être correctement satisfaits par des cadres politiques ou des séries de directives définis à l'échelle nationale. En vue de soutenir un environnement favorable à une riposte efficace au VIH et au SIDA, les ministères de l'éducation, la société civile et les partenaires du développement peuvent :

- Soutenir la société civile en vue de mettre en place des interactions constructives en partenariat avec les ministères de l'éducation, afin de contribuer à les rendre publiquement comptables du traitement de l'impact du SIDA sur le secteur éducatif.
- Créer un centre d'échange d'informations sectoriel et faciliter l'organisation de réunions régulières sur le VIH et le SIDA permettant à toutes les parties (ministères de l'éducation, syndicats d'enseignants et organisations de la société civile) de poser les bases d'une planification et d'une mise en œuvre plus intégrées et plus complètes.
- Soutenir l'élaboration de politiques éducatives fixant un ensemble souple de principes d'orientation et soumises à examen et révision à intervalles réguliers. Ces politiques doivent être le fruit d'un processus intégrateur et consultatif et se traduire par des plans stratégiques définissant des priorités, assortis d'un calendrier et portant sur la prévention, le traitement, les soins et le soutien, les questions liées au lieu de travail et la gestion de la riposte.
- Intégrer les plans stratégiques relatifs au VIH et au SIDA dans les politiques éducatives et les autres plans stratégiques qui les accompagnent (comme l'EPT et les DSRP) afin d'en assurer la cohérence et l'harmonisation. La planification doit être réaliste et créative, et prévoir des partenariats entre la société civile et le secteur privé.





La plupart des ministères de l'éducation font état de progrès dans **l'intégration du VIH et du SIDA** par l'élaboration de plans stratégiques du secteur éducatif en matière de VIH et de SIDA, mais les représentants de la société civile s'interrogent sur la ponctualité, la qualité, la couverture, la portée et le potentiel de mise en œuvre de ces plans. Le faible degré d'intégration du VIH et du SIDA dans la planification des ministères de l'éducation au niveau national et à celui des districts suggère une coordination et une communication limitées ainsi qu'un médiocre suivi de l'impact du VIH et du SIDA et de la riposte qui lui est opposée par l'intermédiaire des EMIS et d'autres systèmes d'aide à la décision. De nombreux pays à forte prévalence ont mené – ou prévu de mener – des évaluations de

l'impact du VIH et du SIDA sur le secteur éducatif; des recherches complémentaires sont nécessaires pour déterminer comment les ministères de l'éducation ont assuré le suivi des évaluations initiales, les ont réitérées ou utilisées comme références pour le suivi et l'évaluation. Pour continuer à intégrer le VIH et le SIDA dans les politiques, la planification, la mise en œuvre, l'exécution et les rapports, on peut prendre des mesures visant à :

- Apporter aux ministères de l'éducation une assistance technique visant à l'élaboration de plans stratégiques d'ensemble, assortis de calendriers réalistes, envisageant des ripostes décentralisées et prenant en compte les différences de situations et de contextes locaux.
- Soutenir des actions durables de plaidoyer, de renforcement des capacités et d'assistance technique visant à intégrer le VIH et le SIDA dans les EMIS et les autres systèmes d'aide à la décision. Les pays à forte prévalence et à prévalence moyenne devraient être ciblés prioritairement en vue d'un soutien aux EMIS, en prévoyant notamment l'élaboration de systèmes locaux destinés à informer et à orienter une compréhension et une riposte à caractère plus local.
- Orienter et former les gestionnaires principaux, à tous les niveaux, pour leur permettre d'utiliser l'information nécessaire à la décision et de saisir l'importance d'une politique et d'un processus décisionnel fondés sur les faits.
- Encourager la diffusion des résultats des évaluations en vue d'une compréhension plus complète de l'impact du VIH et du SIDA et de la riposte au sein du secteur éducatif (notamment des ministères de l'éducation, des ONG et de la société civile) et parmi les partenaires du développement, afin d'assurer des résultats intégrateurs et de mobiliser un soutien externe.

Pour ce qui concerne **les questions liées au lieu de travail et aux ressources humaines**, la grande majorité des ministères de l'éducation ont indiqué qu'ils n'avaient pas de politiques en la matière (ce qui est notamment le cas pour une grande partie des pays à forte prévalence) visant à réduire la vulnérabilité et l'exposition du secteur au VIH et au SIDA et à protéger les droits des salariés. Si la plupart des ministères de l'éducation ont confirmé que la confidentialité des informations relatives aux salariés touchés par le VIH et le SIDA était respectée, de telles mesures n'avaient pas été prises pour mettre en place des politiques de non-discrimination en matière de recrutement, d'avancement, de continuité de l'emploi et de couverture sociale – ce qui suggère que de nombreux pays ont encore

beaucoup à faire pour enraciner les droits des personnes affectées par le VIH et le SIDA. De même, il est également nécessaire de prendre des mesures visant à mettre en place des mécanismes permettant de déterminer l'impact du VIH et du SIDA sur les ressources humaines et à établir des plans permettant de former davantage d'enseignants en réponse à une réduction croissante des effectifs de ces derniers. Afin de mieux contribuer à une politique continue et durable en matière de ressources humaines, il est nécessaire de s'attacher à :

- Élaborer des politiques d'ensemble en matière de lieu de travail et de ressources humaines – de préférence dans le cadre d'une politique à l'échelle du secteur – soumises à examen régulier.
- Intégrer – ou, du moins, lier – les données opérationnelles et celles qui se rapportent aux effectifs afin d'appréhender et de suivre les données relatives aux ressources humaines dans le cadre de systèmes plus larges d'aide à la décision.
- Prendre des mesures visant à améliorer la qualité et la fréquence du suivi de l'impact du VIH et du SIDA sur les ressources humaines. Il convient de mettre en œuvre des actions de formation et de renforcement des capacités à l'intention du personnel des ministères de l'éducation et des partenaires de la société civile dans les pays à prévalence moyenne et élevée afin d'assurer des projections précises et fiables, des analyses pertinentes de la demande et de l'offre et l'utilisation de ces données à des fins de planification – en particulier pour organiser la formation des enseignants en fonction de la diminution projetée des effectifs de ces derniers, lorsque ces données existent.

L'absence de programmes de sensibilisation, qui sont une composante des **programmes consacrés au VIH et au SIDA sur le lieu de travail** destinés au personnel des ministères de l'éducation au niveau national était surprenante, bien que ces programmes soient plus répandus dans les pays à forte prévalence. Des programmes de prévention étaient néanmoins en place dans presque tous les pays à forte prévalence, mais avaient été mis en œuvre dans moins de la moitié des pays à prévalence moyenne. Ce niveau de mise en œuvre, en particulier dans les pays à forte prévalence, reflète à la fois l'accent





mis depuis longtemps sur la prévention et un réel sens de l'engagement de la part de ces ministères de l'éducation. Cependant, une stratégie sectorielle d'ensemble exige une attention au traitement, aux soins et au soutien, aux questions liées au lieu de travail et à la gestion de la riposte afin d'assurer une sensibilisation au contexte et à un cadre plus large. Peu de ministères de l'éducation avaient élaboré des directives destinées aux enseignants confrontés au VIH et au SIDA dans leurs écoles, même si un grand nombre de ministères indiquaient que l'élaboration de ces directives était en cours – ce qui est signe que l'attention portée à cette question est récente. Toutefois, la mise en place de précautions universelles à l'intention du personnel du secteur éducatif – question fondamentale – s'est vu accorder très peu d'attention. Bien que les ministères de l'éducation fassent état d'une présence généralisée de services de conseil et de test volontaires, des recherches complémentaires sont nécessaires pour définir la portée réelle de la mise en œuvre de ces services et de l'accès à ceux-ci. Pour contribuer à prévenir la diffusion de l'épidémie, atténuer son impact sur les travailleurs et fournir une protection sociale permettant de faire face au VIH et au SIDA, le secteur éducatif et les partenaires du développement doivent :

- Élaborer des politiques d'ensemble relatives au lieu de travail et aux ressources humaines – de préférence dans le cadre d'une politique du secteur – soumises à analyses régulières.
- Intégrer – ou, du moins, lier – les données relatives aux opérations et celles qui se rapportent aux effectifs afin d'appréhender et de contrôler l'impact du VIH et du SIDA sur les ressources humaines.
- Analyser les programmes de prévention afin d'en assurer la qualité, la couverture, l'adaptation à la question du genre et l'exhaustivité.
- Élaborer une série d'orientations adaptables et non impératives sur la base des meilleures pratiques connues à ce jour – comportant notamment des modèles de formation appropriés et des matériels d'appui propres à faire intensifier rapidement la riposte.
- Élaborer des orientations visant à mettre en place des précautions universelles à l'intention du personnel du secteur éducatif, en accordant une attention particulière aux pays à prévalence forte et moyenne.
- Intensifier l'offre de conseil et de test volontaires et mettre en place les sauvegardes nécessaires en matière de confidentialité et de non-discrimination et non-stigmatisation des personnes affectées par le VIH et le SIDA.

Pour ce qui concerne **le VIH et le SIDA et le curriculum**, les ministères de l'éducation ont fait état d'un niveau élevé de préparation, l'immense majorité d'entre eux indiquant que le VIH et le SIDA avaient été intégrés dans les curricula scolaires aux niveaux primaire et secondaire. Bien que ce soit déjà là un point positif, l'impact de ces curricula peut être amélioré substantiellement en dispensant aux enseignants une formation leur permettant de les utiliser, en leur fournissant à cet effet des matériels de soutien pertinents. Des efforts complémentaires en matière de traitement, de soins et de soutien, de questions liées au lieu de travail et de gestion de la riposte contribueraient à créer un contexte dans lequel le secteur pourrait établir des plans et réaliser une action plus complète. Il importe de noter que les programmes d'orientation destinés aux enseignants dans les domaines des compétences nécessaires à la vie courante et de l'éducation au VIH et au SIDA sont remarquablement absents – avec des implications évidentes quant à la qualité et la couverture des matériels concernés. L'intégration du VIH et du SIDA dans les curricula de l'enseignement supérieur était également limitée, ce qui pose des questions quant à l'aptitude des établissements d'enseignement supérieur à préparer les apprenants à leurs rôles futurs de professionnels et de membres d'une famille et d'une communauté vivant dans un



monde où sévit le VIH et le SIDA. Des efforts complémentaires visant à adapter les curricula au VIH et au SIDA peuvent notamment consister à :

- Mobiliser une assistance technique (et promouvoir les initiatives existantes) en vue d'un plus large usage des centres d'échange d'informations et des sites Web afin de donner accès à des matériels relatifs tant au curriculum qu'aux compétences nécessaires à la vie courante, qui pourraient être revus et adaptés au niveau des pays. Des ressources supplémentaires doivent être affectées à une élaboration et une adaptation locales.
- Fournir aux établissements d'enseignement supérieur une assistance technique et un accès visant à intégrer dans le fonctionnement de l'enseignement supérieur les meilleures pratiques, les meilleurs matériels et les meilleures directives en matière de curriculum.

Quant à la disponibilité de **réponses destinées aux personnes infectées et affectées par le VIH et le SIDA**, les ministères de l'éducation ont fait état de faibles niveaux de programmation en faveur des enfants orphelins et vulnérables, bien que, dans les pays à prévalence moyenne et forte, les rapports évoquent un progrès en la matière. Par comparaison, les efforts visant à atteindre les jeunes non scolarisés étaient importants – probablement plus du fait d'un engagement de plus longue date en faveur de l'EPT et d'autres objectifs internationaux que de préoccupations spécifiques pour le VIH et le SIDA en soi au sein de ce groupe. Il a été largement fait état de mécanismes supplémentaires de soutien, tels que des programmes d'alimentation scolaire, bien que des efforts comparables n'aient pas été réalisés en faveur de la formation des enseignants et des services de conseil destinés aux élèves infectés. Rapproché de la rareté des directives relatives aux précautions universelles, cet élément suggère une carence majeure de la préparation du système des ministères de l'éducation. Les efforts permettant de renforcer cette réponse comprennent notamment des mesures visant à :

- Favoriser des réponses locales décentralisées, holistiques et bénéficiant déjà d'un bon soutien en faveur des enfants orphelins et vulnérables, reposant sur des efforts multisectoriels de la part des ministères d'État, de la société civile et du secteur des ONG, des organisations à caractère confessionnel et des autres partenaires du développement.
- Mettre en place des programmes de compétences nécessaires à la vie courante à l'intention des jeunes non scolarisés afin de développer un large éventail de capacités, comprenant notamment la pensée critique et analytique, la prise de décisions et la résolution de problèmes, la gestion et le traitement du stress, ainsi que des compétences en matière de communication et de négociation.
- Soutenir la formation des enseignants et la fourniture de services de conseil aux apprenants infectés et affectés par le VIH et le SIDA, en utilisant les services de conseil existants.
- Renforcer les partenariats entre les ministères de l'éducation, les ONG, les syndicats d'enseignants et la société civile afin de tirer parti des diverses compétences et d'assurer des capacités supplémentaires. Les mécanismes de coordination du secteur éducatif ont déjà été identifiés comme une voie d'avenir.
- Mettre en place, à titre pilote, des modèles créatifs en vue d'une riposte locale, comme l'institution de « conseillers auxiliaires » capables de proposer des services de base aux écoles locales et aux jeunes non scolarisés. Faire en sorte que les matériels de formation, la supervision et le soutien approprié assurés à ces travailleurs communautaires contribuent à la riposte au VIH et au SIDA.

Si presque tous les ministères de l'éducation ont fait état d'un **développement des partenariats en réponse au VIH et au SIDA**, y compris avec d'autres organes gouvernementaux et d'autres ministères, le secteur privé, les ONG et les organismes à caractère confessionnel et les groupes religieux, la société civile ont regretté que les partenariats soient limités, souvent unilatéraux, informels et dépendant de relations entre individus plutôt qu'entre institutions. En outre, il a été également relevé que des partenariats entre organisations de la société civile étaient problématiques, ce qui exige une amélioration des mécanismes de coordination et de collaboration. Afin d'encourager et de soutenir les partenariats visant à gérer et atténuer l'impact du VIH et du SIDA, les ministères de l'éducation, la société civile, les syndicats d'enseignants et les partenaires du développement devraient :

- Conclure des mémorandums d'accord détaillant les partenariats institutionnels et coordonnant les programmes d'éducation scolaire consacrés au VIH et au SIDA afin de répartir les rôles et les responsabilités et d'établir les relations sur une base de respect et de professionnalisme.
- Soutenir la capacité de la société civile à coordonner et mieux réguler les partenariats internes. Les partenaires du développement peuvent offrir leur assistance en assurant le respect des meilleures pratiques et un renforcement des capacités, et en soutenant les mécanismes de coordination de la société civile.
- Élaborer une base de données publique et complète des organisations impliquées dans l'éducation et le VIH et le SIDA, comportant des informations pertinentes quant à leur structure et leurs ressources, leur localisation, leur capacité et la portée de leurs activités, la nature et les cibles de leur programmation et leur potentiel d'expansion, en termes tant programmatiques que géographiques.

L'absence de **recherches** menées à l'initiative des ministères de l'éducation ou la capacité insuffisante de ces ministères à suivre les recherches menées par d'autres acteurs ou à y avoir accès renforce la conclusion que les ministères de l'éducation manquent souvent de données et d'informations propres à orienter leur riposte. Afin de remédier à ce problème, il est possible de prendre des mesures visant à :

- Organiser des réunions avec des organismes de recherche et les bailleurs de fonds correspondants afin de mettre en chantier l'élaboration d'un programme de recherche définissant des priorités dans le domaine du VIH et du SIDA et de l'éducation.
- Établir une base de données accessible au public, rassemblant les activités de recherche et les résultats des partenaires concernés au sein du secteur éducatif. Les partenaires du développement devraient soutenir la conception, la mise en place et l'entretien d'une base de données.



## RÉFÉRENCES

- Campagne mondiale pour l'éducation (CME). *Inaction mortelle. Une étude transnationale des réponses éducationnelles au VIH/SIDA*. Bruxelles, CME, 2005. Consulté en ligne le 19 septembre 2005 à l'adresse <http://www.unesco.org/aids/iatt>.
- Bureau international du travail (BIT). *Recueil de directives pratiques du BIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail*. Genève, OIT, 2001.
- Kelly M.J. *Planifier l'éducation dans le contexte du VIH/SIDA*. Paris, UNESCO, 2000.
- Kelly M.J. et Bain B. *Education and HIV and AIDS in the Caribbean*. Paris, UNESCO/Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ), 2003.
- ONUSIDA. *Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA*. Genève, ONUSIDA, 2004.
- Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'éducation. *VIH/SIDA et éducation. Une approche stratégique*. ONUSIDA ETII, 2003.
- Unité mobile d'intervention (MTI) sur l'impact du VIH/SIDA sur l'éducation de la Division de l'économie de la santé et de la recherche sur le VIH/SIDA de l'Université du KwaZulu Natal (HEARD), pour le compte de l'Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'éducation. *Report on the Education Sector Global HIV and AIDS Readiness Survey 2004*. Paris, UNESCO/IIPÉ, 2005. Consulté en ligne le 19 septembre 2005 par <http://www.unesco.org/aids/iatt>.
- Unité mobile d'intervention (MTI) sur l'impact du VIH/SIDA sur l'éducation de la Division de l'économie de la santé et de la recherche sur le VIH/SIDA de l'Université du KwaZulu Natal (HEARD), UNESCO/Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ). *Developing and Implementing Education Sector HIV and AIDS Policy*. Paris, UNESCO/IIPÉ, à paraître en 2006.

## APPENDICE

### Pays participant à la GRS 2004, selon les catégories de prévalence de l'ONUSIDA

#### *Forte prévalence*

Afrique du Sud  
Botswana  
Burkina Faso  
Burundi  
Congo  
Côte d'Ivoire  
Éthiopie  
Kenya  
Lesotho  
Malawi  
Mozambique  
Namibie  
Ouganda  
République centrafricaine  
République-Unie de Tanzanie  
Rwanda  
Sierra Leone  
Swaziland  
Zambie  
Zimbabwe

#### *Prévalence moyenne*

Barbade  
Bénin  
Cambodge  
Gabon  
Ghana  
Guinée  
Guinée équatoriale  
Guyana  
Libéria  
Mali  
Nigéria  
Soudan  
Tchad  
Thaïlande  
Trinité-et-Tobago

#### *Prévalence faible*

Argentine  
Arménie  
Biélorus  
Bolivie  
Brésil  
Chine  
Colombie  
Costa Rica  
Chypre  
Écosse  
Égypte  
Espagne  
Estonie  
Fédération de Russie  
Israël  
Italie  
Jamaïque  
Koweït  
Lettonie  
Madagascar  
Malte  
Mexique  
Myanmar  
Nicaragua  
Niger  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Paraguay  
Pérou  
République de Moldova  
République islamique d'Iran  
Royaume-Uni  
Suriname  
Turquie  
Ukraine  
Uruguay  
Viet Nam



## P H O T O G R A P H I E S

Photo de couverture: © ONUSIDA/L. Taylor

Peintures: © Catherine Marinnet, p. 1, 3, 9, 10, 15.

Photos:

p. 9 © ONUSIDA/L. Taylor ; p. 11 © ONUSIDA/L. Taylor ; p. 12 © ONUSIDA/L. Taylor ; p. 13 © ONUSIDA/L. Taylor ; p. 14 © ONUSIDA/L. Taylor ; p. 16 © UNICEF ; p. 17 © UNICEF ; p. 19, © ONUSIDA/S. Noorani ; p. 19 © ONUSIDA/S. Noorani ; p. 20 © ONUSIDA/G. Pirozzi ; p. 21 © UNICEF ; p. 22 © ONUSIDA/G. Pirozzi ; p. 23 © ONUSIDA/G. Pirozzi ; p. 24 © ONUSIDA/M. Jensen ; p. 25 © ONUSIDA/G. Pirozzi ; p. 26 © ONUSIDA/L. Taylor ; p. 29 © ONUSIDA/Betty Press ; p. 30 © UNESCO/D. Roger ; p. 30 © UNICEF ; p. 30 © 2004 Lisa Folda, avec l'aimable autorisation de Photoshare ; p. 31 © ONUSIDA ; p. 33 © 2004 Lisa Folda, avec l'aimable autorisation de Photoshare ; p. 34 © ONUSIDA/G. Pirozzi ; p. 36 © UNESCO/D. Roger ; p. 37 © ONUSIDA ; p. 38 © UNESCO/D. Roger ; p. 40 © Basil Safi, avec l'aimable autorisation de Photoshare ; p. 41 © UNESCO/D. Roger ; p. 42 © ONUSIDA/L. Taylor ; p. 43 © ONUSIDA/S. Noorani ; p. 44 © ONUSIDA/L. Taylor ; p. 45 © ONUSIDA/S. Noorani ; p. 46 © UNICEF ; p. 49 © UNESCO/R. Taurines ; p. 50 © UNICEF ; p. 51 © 2004 CCP, avec l'aimable autorisation de Photoshare ; p. 52 © 2004 Lisa Folda, avec l'aimable autorisation de Photoshare ; p. 53 © IIPE/UNESCO ; p. 55 © UNESCO/D. Roger ; p. 56 © ONUSIDA/M. Jensen ; p. 58 © G. Pirozzi ; p. 59 © UNESCO/D. Roger ; p. 60 © Basil Safi, avec l'aimable autorisation de Photoshare ; p. 61 © IIPE/C. Sedel ; p. 62 © UNICEF ; p. 63 © UNESCO/D. Roger ; p. 65 © UNICEF.

Veillez noter que les photos provenant de Photoshare se rapportent à des projets spécifiques ne relevant pas des organisations éditrices du présent document:

- p. 30 Membre du Comité sida de la communauté de Balaka. Projet Bridge. Malawi.  
© 2004 Lisa Folda, avec l'aimable autorisation de Photoshare.
- p. 40 Basil Safi, conseiller technique du Carter Center, avec des enfants dans le Sud du Soudan.  
© 2005 Basil Safi, avec l'aimable autorisation de Photoshare.
- p. 51 Un groupe d'auditeurs écoutant la radio, au Népal, dans le cadre du Radio Health Programme (RHP).  
© 2004 CCP, avec l'aimable autorisation de Photoshare.
- p. 52 Le Comité sida de la communauté de Balaka. Projet Bridge. Malawi.  
© 2004 Lisa Folda, avec l'aimable autorisation de Photoshare.
- p. 60 Le programme d'éradication du ver de Guinée, programme phare du Carter Center en matière de santé publique.  
© Basil Safi, avec l'aimable autorisation de Photoshare.

***Le présent rapport a été publié avec le concours financier de Irish Aid.***

*Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent ni de la part de l'UNESCO ni d'aucune des organisations qui ont accepté que leur emblème figure sur la présente publication aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.*

Edition originale: UNAIDS Inter-Agency Task Team (IATT) on Education, *Education Sector Global HIV & AIDS Readiness Survey 2004. Policy Implications for Education & Development*, Paris, UNESCO, 2006.

© UNESCO 2006

Publié par l'UNESCO  
7 pl. Fontenoy, 75007 Paris, France  
courriel: info-iatt@unesco.org  
IIAT site Web: www.unesco.org/aids/iatt

Couverture: Corinne Hayworth ; maquette et mise en page: Mirian Quérol. Peintures de Catherine Marinnet.

*Imprimé par l'UNESCO.*

ED-2006/WS/12 - CLD 26525

# ENQUÊTE MONDIALE SUR L'ÉTAT DE PRÉPARATION DU SECTEUR ÉDUCATIF FACE AU VIH ET AU SIDA 2004

## IMPLICATIONS EN TERMES DE POLITIQUES POUR L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Le présent rapport résume et analyse les résultats de la première enquête internationale sur l'état de préparation du secteur éducatif en vue de la gestion et de l'atténuation de l'impact du VIH et du SIDA.

Destinés à aider les pays participants à mieux comprendre l'impact du VIH et du SIDA sur l'éducation, à identifier les principaux problèmes et les principales omissions des ripostes apportées jusqu'à présent et à guider la planification et la programmation à venir, les résultats de ce rapport offrent des références précieuses permettant de mesurer les réponses qui seront apportées dans l'avenir, et donnent matière à un processus d'apprentissage et de plaidoyer sans précédent pour les secteurs éducatifs impliqués.

Ce travail a été réalisé en 2004 pour le compte de l'Équipe de travail inter-institutions (ETII) de l'ONUSIDA pour l'éducation.

L'Enquête mondiale sur l'état de préparation (GRS), portant sur 71 ministères de l'éducation, a été menée par l'Unité mobile d'intervention (MTI) sur l'impact du VIH et du SIDA sur l'éducation; l'Enquête sur la société civile (CSS), qui impliquait 18 groupes de la société civile au niveau national, a été menée par la Campagne mondiale pour l'éducation (CME). Ces deux rapports peuvent être consultés dans leur intégralité à l'adresse suivante :

<http://www.unesco.org/aids/iatt>